

CODJIA A DÉMARCHÉ L'ALGÉRIE AVANT LE MATCH

LES RÉVÉLATIONS DE HANNACHI

Lire en page 3

Notre Supplément
IT & Téléphonie
Sponsorisé par



Lire pages 11 à 13

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 879 Dimanche 31 janvier 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**TROIS
TERRORISTES
ÉLIMINÉS À
BOUMERDES**

Page 24

OBJECTIF ATTEINT, LES VERTS DANS LE CARRÉ D'OR DE LA CAN

CAP SUR L'AFRIQUE DU SUD

Lire en pages 2 et 3





ARBITRAGE AVILISSANT À L'ÉGARD DES VERTS

HAYATOU DÉNONCE ...

La victoire égyptienne n'a pu se concrétiser –et par un tel score- que grâce au coup de pouce d'un arbitrage scandaleux du Béninois Koffi Codjia.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Dans sa demi-finale face à l'Algérie, l'équipe d'Égypte a joué seule sur le terrain. Elle a réussi à se qualifier sur le score de 4 buts à 0 face à une équipe qui a terminé le match avec huit-joueurs, trois éléments ayant été expulsés, deux défenseurs et le gardien de buts. Plus clairement, la victoire égyptienne n'a pu se concrétiser –et par un tel score- que grâce au coup de pouce d'un arbitrage scandaleux du béninois Koffi Codjia.

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou, a



Hayatou (à gauche) a stigmatisé l'arbitrage du Béninois Koffi Codjia.

finalément fini par réagir clairement pour remettre en cause l'arbitrage du Béninois Koffi Codjia le qualifiant de « scandaleux », d'après l'agence qatarie de presse (QNA). Il a ajouté que Koffi

Codjia a « commis beaucoup de fautes qui ont influencé sur le cours du match, et aussi qu'il devra s'expliquer prochainement devant la commission d'arbitrage de la CAF ». Maillon faible

d'une partie de football qui aurait pu fournir un grand match de demi-finale de coupe d'Afrique des nations, l'arbitre a faussé le match et contribué grandement à « casser » l'équipe

algérienne qui a la réputation d'être un groupe solide et solidaire. L'arbitrage de Codjia a donné une grande première à l'Égypte qui remporte sa première victoire sur l'Algérie... hors du Caire. Pour beaucoup, M. Kodjia « aurait dû évoluer sur le terrain avec le maillot rouge égyptien... » Même l'arbitrage du Sud-Africain Jérôme Damon lors du quart de finale entre l'Égypte et le Cameroun sur le score de 3 buts à 1 a.p a également été jugé négatif par le président de la confédération africaine de football Hayatou. D'après lui, dans ce match, l'arbitre avait accordé un but aux Égyptiens sur un coup-franc direct d'Ahmed Hassan, mais le ralenti a montré que le ballon n'avait pas franchi la ligne. Mais malheureusement et, du coup, c'est encore une fois l'Égypte qui tire une victoire et réalise un grand pas vers le sacre final grâce, non pas à sa prestation et à la qualité de son jeu, mais à « un coup de pouce » de l'arbitre.

S. B.

LA CAF A TRANCHÉ Le Togo suspendu pour les deux prochaines CAN

Le Togo, qui a été suspendu des deux prochaines Coupes d'Afrique des nations (CAN), en raison de son retrait de l'actuelle édition, qui se déroule en Angola, après le mitraillage de sa délégation, a été sanctionné conformément à l'article 78 des règlements de la Confédération africaine de football, a expliqué hier le président de la CAF, Issa Hayatou. Pour M. Hayatou, cette sanction est « réglementaire » car « il y a eu une interférence gouvernementale, ce que nous ne pouvons pas accepter ». « J'ai dit aux joueurs qu'on comprendrait leur position. Nous leur avons demandé de bien vouloir rester, mais que s'ils partaient, on prendrait acte, et on comprendrait bien leur position. Et les joueurs ont dit qu'ils restaient », a rappelé le président de la CAF. « Mais quand il y a interférence politique, on ne peut pas l'accepter. C'est exactement comme le cas du Nigeria en 1996 quand les autorités politiques avaient retiré leur équipe nationale. C'était une interférence politique et nous avons sanctionné l'équipe nationale du Nigeria pour deux éditions, conformément à l'article 78 de nos règlements », a-t-il expliqué. L'article 78 du règlement de la CAN prévoit qu'un « forfait déclaré moins de vingt jours avant le commencement de la compétition finale ou pendant celle-ci entraînera (...) la suspension de l'association nationale concernée pour les deux éditions suivantes de la Coupe d'Afrique des nations ». Le Togo peut faire appel devant le Tribunal arbitral du sport (TAS). La délégation du Togo avait été mitraillée le 8 janvier alors qu'elle passait en bus la frontière entre le Congo-Brazzaville et l'Angola. Cette attaque, revendiquée par des séparatistes du Cabinda, a coûté la vie au chargé de communication de l'équipe togolaise, Stanislas Ocloo, et à l'entraîneur des gardiens Abalo Amelete, et fait plusieurs blessés parmi les Togolais qui s'étaient retirés à la demande de leur gouvernement.

APS

FINALE D'AUJOURD'HUI

Le Ghana, un dur morceau pour l'Égypte

PAR MOURAD SALHI

Aujourd'hui donc, c'est le tomber de rideau de la 27e édition de la Coupe d'Afrique des nations version Angolaise avec le déroulement de la finale entre deux sélections habituées au sommet, mais que ne se sont jamais rencontrés auparavant à cette étape de la compétition. Ils s'agit, bien entendu, des équipes Ghanéenne et Égyptienne. Le stade du 11 novembre sera le théâtre de l'ultime rencontre de cette édition. Privé de toute consécration depuis 28 ans, le Ghana vient de marquer son retour en force au niveau continental. Aujourd'hui, les hommes de Milovan Rajevac auront une belle opportunité de battre une équipe qui est, soi-disant, favori de cette édition en l'occurrence l'équipe égyptienne, qui est décédé à remporter cette coupe quelle qu'en soit la manière. Certes, cette sélection n'a enregistré aucune défaite

lors de cette CAN, elle reste de ce fait une équipe redoutable mais les Ghanéens de leur côté ne sont pas aussi novices, ils ont prouvé de bonnes choses tout au long de la compétition. Le Ghana, rappelle-t-on, s'est qualifié au détriment du Nigeria. La force principale des coéquipiers de Samuel Inkoom, le fervent défenseur du Ghana, réside dans la puissance collective qu'ils dégagent et la cohésion entre les joueurs sur le terrain. Cela a été bel et bien constaté lors du match contre le Cameroun jeudi passé. Le football n'est jamais une science exacte et les Blacks Stars peuvent réaliser un exploit cet après midi. Pour les tenants du titre, les Égyptiens, la finale d'aujourd'hui sera la septième du genre. La 26e édition a été remportée au détriment de la sélection Camerounaise grâce à un seul but inscrit par Aboutreika. Malgré les quelques absences du côté ghanéen, cette équipe a

réussi un bon parcours, sans pour autant se montrer impressionnant pour se hisser en finale, chose qui ne s'est pas produite depuis plus de douze ans. Les deux derniers succès devant respectivement, l'Angola, pays hôte, en quart de finale, et le Cameroun en demi-finale, ont toutefois donné des ailes à cette équipe qui croit toujours à ses capacités d'aller plus loin dans ce tournoi. Avec Asamoah Gyan l'arme fatale de Milovan Rajevac, le Ghana peut arracher une belle victoire ce soir, mais l'état de santé de son portier Kingston, reste le souci de cette équipe car, l'absence de ce joueur sera un coup dur pour cette équipe ghanéenne prête à défier les dominateurs de cette coupe depuis trois ans. Le match d'aujourd'hui sera une belle occasion pour les mondialistes de prouver réellement que leur qualification à la coupe du monde n'est pas usurpée.

M. S.

DÉCISION EN MARS-AVRIL POUR UN ÉVENTUEL PASSAGE AUX ANNÉES IMPAIRES

La CAF, qui « étudie » actuellement le passage de la Coupe d'Afrique des nations des années paires aux années impaires à partir de 2013, « prendra une décision en mars-avril », a indiqué samedi à l'AFP son président Issa Hayatou, qui refuse toutefois d'en « changer la périodicité ». « Nous sommes en train d'étudier de faire passer la CAN des années paires aux années impaires mais la périodicité ne changera pas », a indiqué M. Hayatou. « Ce sera toujours tous

les deux ans et toujours en janvier ou février. La décision sera prise en mars-avril. Si les études aboutissent on compte démarrer en 2013 ». Selon le président de la CAF, en cas d'accord, il devrait donc y avoir une CAN co-organisée en 2012 par le Gabon et la Guinée équatoriale, et une autre l'année d'après en Libye, dont l'édition prévue en 2014 pourrait être avancée. « Pour l'instant, c'est une simple tendance qui n'est pas définitive », a encore ajouté M. Hayatou.

QUATRE VILLES IMPLIQUÉES EN 2012

Le Gabon et la Guinée équatoriale, qui organiseront la Coupe d'Afrique des nations en 2012, en ont dit un peu plus, vendredi, sur la façon dont elles se partageront le travail et les honneurs. Le Gabon accueillera la finale tandis que la Guinée aura droit au match d'ouverture, a annoncé la CAF (Confédération africaine de football). Quatre villes accueilleront l'épreuve. Un stade neuf devra être construit à Libreville, lieu de la finale. Le stade de Franceville fera, de son côté, l'objet d'une rénovation. La Guinée a déjà réhabilité ses enceintes à Malabo et Bata. Ce sera la deuxième CAN co-organisée de l'histoire après celle de 2000, pilotée par le Ghana et le Nigeria.



MATCH DE CLASSEMENT ALGÉRIE 0 - NIGERIA 1

UN TEST POUR LES VERTS

L'équipe nationale de football a terminé à la 4^e place de la coupe d'Afrique des nations de football après sa défaite (1-0) face au Nigeria en match de classement disputé hier après midi à Benguela.

PAR MOHAMED ZEMMOUR

Le club Algérie remanié a livré une partie moyenne où il était question de tester le reste des éléments de l'équipe qui n'avaient pas joué jusqu'ici et qui ont livré une partie honnête. Le match a été entamé sur un rythme assez lent dominé par la circulation de la balle au milieu du terrain par les deux équipes qui ont opéré des changements, notamment du côté algérien. Le sélectionneur national a opté pour une défense avec trois nouveaux éléments, Raho, Zaoui et Baabouche dont c'est la première apparition avec les Verts. Les deux entraîneurs ont fait tourner leur joueurs en prévision de la Coupe du monde sans grande pression aucune sur



Saadane a fait tourner son effectif.

leur joueurs épuisés par les demi-finales disputées il y a deux jours. La première alerte a été enregistrée après neuf minutes de jeu suite à un coup franc nigérian dégagé par la défense algérienne.

Les Verts, qui se sont contentés de faire circuler la balle se sont distingués par un tir appuyé de Ghezzal (25') auquel ont répondu les Nigériens par deux tentatives : un tir des 30 mètres au dessus des buts, avant que Kanu ne tire en puissance des 20 mètres dans les bras du gardien

algérien. Les dernières minutes de cette période ont failli aboutir sur l'ouverture du score sur un tir de Yebda (42') puis sur une incursion de Bougherra qui est monté pour servir Bouazza dont la passe a été reprise instantanément par Megheni légèrement au dessus des buts nigériens (44').

Juste avant la pause, les Nigériens sont passés à côté de l'ouverture du score par Uche. La seconde mi-temps n'a pas connu de changement dans la composante des deux formations

et les Nigériens étaient à deux doigts de marquer par trois essais. La pression nigérienne allait porter ses fruits sur un contre ponctué par une incursion de Nofor qui évita deux défenseurs pour battre en coin Zemmamouche (55'). C'est la moment choisi par Saadane pour incorporer Ziaya à la place Megheni et Abdoune en remplacement de Bouazza (58').

Les Algériens sont passés à côté de l'égalisation sur un contre rapide mené par Mansouri et Abdoune qui échoue dans les bras du gardien Eyemena. (69'). Yebda, sur une passe de Ziani, tire en force, le gardien était à la parade. L'attaque algérienne est passé à côté d'une égalisation par Ghezal qui rata sa reprise sur un corner de Rahou (75'). Puis une seconde fois sur un service de Ziaya (78').

Les dernières minutes ont vu le forcing des Verts sans parvenir à égaliser en dépit des actions menées par les coéquipiers de Ziani pour qui les rendez-vous est donné au Mondial en Afrique du Sud.

M. Z.

CODJIA A DÉMARCHÉ
L'ALGÉRIE AVANT LE MATCH

Les révélations de Hannachi

Le président du club de la JSK, M. Mohand-Cherif Hannachi, a effectué, hier, des déclarations capitales ayant trait au comportement de l'arbitre béninois Koffi Codjia qui avait été généreux en terme de cartons rouges injustifiés à l'égard de notre équipe nationale lors du match pour le compte de la demi-finale de la CAN. Dans une déclaration à la chaîne III de la radio nationale, en marge du match ayant opposé, hier, la JSK au NAHD, M. Hannachi a affirmé que l'Algérie détenait des preuves concernant «la mauvaise intention» de Codjia qui, à son sens, a «carrément été acheté par l'équipe adverse». «Ce que je dis est certes grave, mais c'est la réalité», affirme-t-il. Pour donner plus de crédit à ses propos Hannachi explique : «Nous avons l'enregistrement des communications ainsi que des SMS émanant de Codjia qui nous a fait une proposition claire et nette pour que l'Algérie gagne ce match face à l'Égypte». Cette démarche n'ayant pas abouti auprès des Algériens, l'arbitre, poursuit l'orateur, est «forcément allé voir ailleurs» d'où la mascarade de jeudi passé. I. A.

RABAH SAÂDANE DRESSE LE BILAN DE SON ÉQUIPE

Une participation riche en enseignements

PAR SHIRAZ BENOMAR

Dans son bilan général, pour cette 27^e édition de la Coupe d'Afrique des nations, version angolaise, l'entraîneur national Rabah Saâdane, souligne que les Verts se sont très bien débrouillés jusque-là. Il affirmera que cette édition de la Coupe d'Afrique des nations en Angola a été, dans l'ensemble, positive et riche en enseignements dans la perspective de la Coupe du monde en juin prochain en Afrique du Sud. Dans une déclaration à l'APS le coach algérien confirme que «c'est une très bonne opération pour le Mondial et pour l'avenir de cette équipe. On a toujours besoin de temps, de longs stages et de travailler dans la stabilité. On ne s'est pas trompé, l'équipe s'est améliorée du match

en match, la qualité du jeu s'est également améliorée et la confiance est présente au sein de cette sélection». Concernant l'état d'esprit des joueurs algériens durant la rencontre Algérie-Égypte, Saâdane affirme : «Dans le bilan d'une compétition, il y a toujours des aspects positifs et des aspects négatifs», c'était dit-il, «un grand test sur le plan individuel et collectif. Il faut apprendre à jouer en infériorité numérique, ça aussi c'est une expérience que les joueurs ont vécu pour la première fois dans ce type de match. Il y a aussi des joueurs qui ont déconnecté et ont fait des bêtises et un manque de maîtrise psychologique. Je pense que tout le monde va retenir la leçon, parce que au haut niveau on ne peut pas se permettre de perdre un joueur. Je ne fais allusion à personne, je suis un éducateur. Dans

le haut niveau on n'a pas le droit de commettre de grosses erreurs quelles que soient les circonstances. Il faut que les joueurs restent maîtres de la situation, c'est donc une bonne expérience». Concernant le sort de l'arbitre Koffi Codjia, Rabah Saâdane dira que «L'Égypte est une équipe que j'admire par le passé et que je donnais comme exemple à chaque fois, mais ce n'est plus le cas depuis ce qui s'est passé jeudi soir lors de la demi-finale. Il y a eu beaucoup de travail dans les coulisses, franchement je ne les apprécie plus de la même manière. Je n'aime pas l'injustice. Si j'avais perdu sportivement j'aurais été le premier à aller les féliciter, mais ce n'est pas le cas. Nous n'avons pas perdu sur le terrain, mais dans les coulisses». Dans la même déclaration l'entraîneur national a rappelé l'incident du

14 novembre au Caire lors du match Algérie-Égypte, pour les qualifications jumelées Coupe du monde-Coupe d'Afrique, ceci pour faire une petite comparaison en disant : «Au Caire c'était les cailloux, cette fois-ci c'est l'arbitre». Le football africain, ajoute Rabah Saâdane «ne pourra jamais avancer avec de telles pratiques anti-sportives». En guise de conclusion le sélectionneur national précise que «l'instance africaine est entre les mains des Égyptiens. Désormais, il est plus difficile de jouer contre l'Égypte parce que les coulisses entrent en jeu. Personnellement, je préfère ne pas les affronter, comme ça on est tranquille. Je suis très affecté par ce qui s'est passé, et dire qu'on avait confiance en la CAF».

S. B.

TOMBER DE RIDEAU SUR LA CAN

Un moral d'acier et l'esprit tourné vers le Mondial

Du mea culpa, du gardien Chaouchi à la déception de Ziani en passant par la fermeté de Ghezzal, les déclarations des joueurs algériens à la presse nationale, démontrent leur degré de maturité, leur moral d'acier à l'issue de leur élimination en demi-finale de la coupe d'Afrique des nations de football, jeudi à Benguela en Angola. Ces déclarations sont un signe fort de la force de caractère des joueurs algériens nullement abattus, en dépit de l'injustice dont ils ont été victimes de la part d'un arbitrage «scandaleux» au service des égyptiens. «On demande à notre public de nous pardonner» a lancé Chaouchi; «on est grandement touché par le soutien de notre peuple et on aurait aimé lui faire plaisir avec une qualification» a dit Ziani alors que Ghezzal, plus ferme, a souligné qu'«Il était impossible de revenir dans de telles situations; on avait gagné en hommes et perdu en hommes». Ces avis d'après match, à chaud, des joueurs algériens, renseignent sur l'état d'un groupe, en mesure de se surpasser dans des moments délicats et difficiles comme, par exemple, une élimination, pas par un adversaire, mais par l'arbitre sensé être impartial et juste vis à vis des deux anta-

gonistes sur le terrain. Ghezzal, plus tranchant encore, s'est déclaré être un professionnel et ne veut nullement porter de jugement sur l'arbitre de la rencontre qui a basculé après le penalty et l'expulsion de Halliche. En évitant de parler de l'arbitre «honteux» de cette demi-finale, l'attaquant algérien, ne voulait certainement pas évoquer dans ses propos, cet homme connu pour son très faible niveau, mais adoré sur les bords du Nil. Quoi qu'il en soit, il était dit que l'équipe nationale n'ira pas en finale de cette CAN pour laquelle une stratégie a été tracée par les pharaons pour écarter les «Verts» qui les avaient privés de la coupe du monde, mais c'est en responsables qu'ils ont accepté leur sort. «Nous allons prendre notre revanche, nous avons les moyens et des amis pour y arriver». Cette déclaration d'après match du 18 novembre dernier d'un des hommes forts du pouvoir vient de se vérifier sur le terrain au grand étonnement du monde du football à l'échelle mondiale. Néanmoins ce «ratage» ne semble pas du tout affecté le moral du club Algérie dont les joueurs se disent «satisfaits» du parcours effectué jusqu'ici et avoir déjà l'esprit tourné vers la phase finale de la coupe du

monde de football en Afrique du Sud. Au pays de Neslon Mandéla, il sera question, tout comme le Cameroun, lui aussi victime de l'arbitrage, étrangement contre les pharaons, de se mesurer à des nations jouant au football sous la direction d'arbitres de haut niveau. Outre le mental et la force de caractère, le onze algérien a gagné aussi sur plusieurs autres aspects dans une sélection au sein de laquelle ils vivent comme une famille, animée d'un sens du sacrifice pour l'emblème national. Au fil des rencontres, la sélection nationale nous avait fait découvrir une nouvelle facette de son jeu et aussi une de ces forces, celle de savoir comme gérer des situations à son avantage ou des moments difficiles. Parfaire sa ligne d'attaque et son jeu offensif est la tâche à laquelle le coach national tentera de trouver des solutions adéquates pour s'opposer aux nations de son groupe.

Le match amical, prévu au mois de mars, tombe à pic pour les nôtres de se retrouver une nouvelle fois, cette fois-ci à Alger, pour parfaire leurs automatismes et leur cohésion de jeu avec l'apport d'autres joueurs «professionnels» de niveau qui viendront renforcer les verts.

M. Z.

Les Verts regagnent aujourd'hui le pays en héros

Les Verts regagnent aujourd'hui le pays après un parcours plus qu'honorable en Coupe d'Afrique des Nations en Angola. Les capés de Rabah Saâdane, sortis en demi-finales de la compétition, les armes à la main, après le scandaleux épisode de l'arbitre béninois qui a désarmé nos joueurs et propulsé les Égyptiens en finale. Les copains de Ziani rentrent au pays la tête haute. En dépit de la grosse déception, l'Algérie réservera un accueil digne des héros aux hommes de Rabah Saâdane qui ont mis à nu la machination égyptienne et les calculs extra-sportifs qui ont émaillé cette CAN. L'arbitre de la rencontre a, d'ailleurs, été épinglé par la première instance africaine (CAF) pour les graves erreurs qu'il a commises. Notre Équipe nationale, prometteuse, fera certainement encore parler d'elle lors du prochain Mondial sud-africain. Donc, c'est un accueil triomphal qui attend les Verts et par les autorités et par les supporters.

UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS

Les étudiants réclament le report des examens du 1er semestre

Les étudiants de la faculté des sciences de l'université M'hamed-Bouguerra de Boumerdès ont bloqué, hier matin, l'accès à l'intérieur de la fac pour réclamer le prolongement de la date des examens du 1er semestre, prévus aujourd'hui. Dès la première heure de la matinée d'hier, les étudiants, toutes spécialités confondues, ont fermé le portail principal de la fac et interdit l'accès à toute personne à l'exception du personnel. «Nous avons sollicité l'administration pour l'arrêt de cours afin que nous puissions réviser nos cours mais en vain», nous dira Ahmed, étudiant en deuxième année ST. Et d'enchaîner : «A chaque fois, l'administration s'entête et refuse de répondre favorablement à nos doléances». C'est dire que même la conjoncture actuelle n'est pas favorable aux étudiants pour aller passer leurs examens, c'est ce que nous a déclaré un autre étudiant. «La triste défaite des Verts face à l'égypte nous a touchés et nous ne nous pouvons pas réviser dans ces conditions, en plus le match de la finale est prévu pour demain» (aujourd'hui NDLR). Pour que les étudiants puissent avoir gain de cause, ils ont lancé une pétition demandant le report des examens pour la semaine prochaine. A cet effet, un étudiant nous dira : «Une pétition de 2.500 étudiants a été lancée et sera utilisée pour appuyer notre revendication». «L'administration a accepté de prolonger de deux jours les examens, mais cela reste insuffisant pour mener à bien les révisions», nous dira un autre étudiant. La semaine dernière, l'administration de la faculté a affiché une note à l'endroit des étudiants dans laquelle elle avertit sur toute perturbation des cours et du calendrier des examens. Cette dernière n'a pas été sans conséquences sur le moral des étudiants qui refusent cette intimidation. «Cette note est une menace, car cela laisse entendre que tout étudiant qui réclamerait un quelconque désarroi sera traduit devant le conseil de discipline», nous dira un autre étudiant. A l'heure où nous mettons sous presse, les étudiants maintiennent toujours leur action et menacent d'inscrire leur mouvement dans la durée si l'administration s'entête à refuser le report des examens.

T. O.

SUITE AUX DERNIERES INTEMPÉRIES

Plusieurs routes coupés à Skikda

Les intempéries, ayant affecté ces derniers jours plusieurs régions de la wilaya de Skikda, ont eu pour conséquence la montée du niveau des oueds et des cours d'eau, notamment dans la commune de Ramdane-Djamel, située à une quinzaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya où des inondations ont été enregistrées causant des perturbations dans la circulation automobile. La voie ferrée a été également fermée au trafic après l'effondrement d'un mur de soutènement au niveau de la localité de Ras El-Ma non loin d'Azzaba. La RN 44, menant vers Bissi, a également été coupée à la circulation à la suite des crues d'un oued contraignant les usagers de cet axe routier à se rabattre sur la RN 3 pour se rendre à Skikda. Celle-ci n'a pas été épargnée à son tour puisque certaines parties basses de la ville, exposées habituellement aux crues, ont connu quelques inondations, notamment dans la matinée de mercredi dernier. C'est le cas particulièrement de la cité 500-Logements ainsi que l'artère principale de l'avenue 20-Août-1955, contraignant les automobilistes à effectuer des contournements pour pouvoir se rendre au centre-ville.

M. S.

QUATRES MARCHES SONT PROGRAMMÉES POUR CE MOIS DE FÉVRIER

LES BLOUSES BLANCHES VEULENT INVESTIR LA RUE

Les praticiens de la santé publique, généralistes et spécialistes, sont résolus d'aller jusqu'au bout de leurs revendications. Le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) qui boucle sa 6^e semaine de débrayage, et celui des praticiens spécialistes (SNPSSP) qui en est à sa 4^e semaine, envisagent d'organiser 4 marches au cours du mois de février, soit une chaque mercredi.

PAR MOKRANE CHEBBINE

D'autres démonstrations de rue seront organisées de manière synchronisée vers les sièges des wilayas d'Oran, Annaba, Constantine, Ouargla en plus de la capitale, ont annoncé, hier, lors d'une conférence de presse à Alger, les animateurs de ces deux syndicats autonomes. Pour rappel, ces mêmes syndicalistes ont été empêchés de sortir dans la rue mercredi dernier, lorsqu'ils ont tenté de porter la protestation en dehors de l'hôpital Mustapha-Bacha.

Néanmoins, la rencontre qu'ils ont eue avec les membres de la commission santé à l'APN leur a donné un brin d'espoir, en ce sens qu'un groupe de députés représentant 4 obédiences politiques a décidé de porter les revendications, justes, des praticiens de la santé publique, auprès du



Le Dr Mohamed Yousfi, président du SNPSSP et le Dr Lyès Mérabet, président du SNPSP.

Fouzi B./Midi Libre

Premier ministre et, si nécessité, auprès du Chef de l'Etat, selon les propos du président du SNPSP Lyès Mérabet. Ce dernier, tout comme le Dr Mohamed Yousfi, président du SNPSSP, n'écartent pas toutefois l'option du dialogue avec la tutelle, non sans garde-fous.

Les conditions des praticiens de la santé publique s'articulent autour de leurs principales revendications qu'ils jugent justes et légales. Il s'agit de l'amendement du décret portant statut particulier des praticiens pour le mettre en conformité avec la mouture initiale décidée par la commission mixte installée à cet effet, de l'installation d'une commission sur le régime indemnitaire en dehors de celui imposé par la tutelle d'une façon unilatérale et de l'application stricte des lois de la République concernant les droits socioprofessionnels

des praticiens tel que stipulé dans la Fonction publique.

«Ces points ne sont pas négociables si on veut réellement enclencher un dialogue», a martelé le Dr Mérabet, dénonçant de là même «le mépris et la discrimination» dont ils font l'objet de la part du ministère de tutelle. En décidant de battre le pavé chaque mercredi et de porter la contestation jusqu'aux portes du ministère, de la Chefferie du gouvernement et de la présidence de la République, les praticiens de la santé publique veulent pousser les pouvoirs publics jusqu'à leurs derniers retranchements, dans la perspective de désamorcer une situation qui frise le pourrissement.

En revanche, ils vont braver l'interdiction d'organiser des marches dans la capitale. Gare aux dérapages ! M. C.

RETOUR DE LA PROTESTA DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Le SNTE en grève de quatre jours à partir d'aujourd'hui

PAR YOUNES DJAMA

Les syndicats de l'éducation reprennent le chemin de la protestation après une relative période d'accalmie. En effet, en attendant l'Union nationale des professionnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) entame, à partir d'aujourd'hui, pendant quatre jours renouvelables, un mouvement de grève et ce, au lendemain de la rencontre du 25 janvier dernier entre ledit syndicat et le ministère de l'Éducation nationale. Une rencontre qui «n'a pas abouti à des résultats concrets», a déploré, hier à Alger, le secrétaire général du syndicat Abdelkrim Boudjenah, lors d'une conférence de presse.

«La rencontre entre le Syndicat et le ministère de l'Éducation, qui a eu lieu le 25 janvier, n'a pas abouti à des résultats concrets. A cet effet, nous serons en grève à partir de dimanche (aujourd'hui, Ndlr), pendant quatre jours renouvelables, si la situation l'exige», a annoncé Boudjenah, ajoutant que trois autres syndicats se sont associés à ce débrayage. Il s'agit, selon le



Fouzi B./Midi Libre

conférencier, du Satef, du Snapap et de l'UNPEF de Constantine. «Le SNTE a décidé de mener cette grève dans l'ensemble des établissements scolaires à l'échelle nationale. Nos revendications concernent notamment le régime indemnitaire, la retraite anticipée et le statut particulier de l'enseignant», a indiqué Boudjenah. Il a de nouveau exprimé le rejet du SNTE des décisions de la triparti-

te (tenue en décembre à Alger), concernant l'annulation de la retraite anticipée, la limitation de l'âge de la retraite à 60 ans et le départ à la retraite après 25 années de travail pour les travailleurs de l'éducation. «Nous sommes attachés à nos revendications car elles sont légitimes, raisonnables et concernent la dignité de l'enseignant. Nous voulons des résultats concrets et non des procès-verbaux de réunions», a-t-il relevé.

Un accord portant sur la prise en charge des revendications des enseignants a été signé le 24 novembre entre le ministère de l'Éducation nationale et successivement le Cnapest, l'Unpef et le Snapest, qui ont observé un mouvement de grève de 21 jours, auquel le SNTE ne s'était pas associé.

Cet accord a concerné le dossier du régime indemnitaire, celui des œuvres sociales et celui de la médecine du travail. Il a été adopté à la suite des négociations entreprises avec ces trois syndicats et une «large concertation» avec les autres syndicats du secteur, avait indiqué le ministère dans un communiqué.

Y. D.

22^E SOMMET DU NEPAD À ADDIS ABEBA

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA INSISTE SUR LA CONCRÉTISATION DES PROJETS

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a pris part hier à Addis Abeba au 22^e sommet du Comité des chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad).

PAR YOUNES DJAMA

A cette occasion, le chef de l'Etat a appelé à la mise en place de l'agence de coopération et de planification, estimant qu'elle constitue une étape significative dans la mise en œuvre du Nepad et marque ainsi le passage effectif de la phase de sensibilisation à celle de la réalisation de projets régionaux et continentaux. Bouteflika a formulé l'espoir que cette intégration «confèrera davantage d'efficacité tant à l'UA qu'à l'agence de coopération et de planification dans la prise en charge coordonnée des activités et programmes visant à promouvoir le développement de notre continent». La définition du mandat de l'agence, affirme le chef de l'Etat, «doit permettre la délimita-



Le président de la République au sommet du Nepad.

tion de son champ d'intervention et éviter tout chevauchement de compétences avec les autres instances de l'UA». Après avoir exprimé sa «satisfaction» quant au contenu du rapport qui a été présenté sur le processus d'intégration du Nepad au sein de l'Union, le président de la République a estimé que «les conditions nécessaires sont désormais réunies pour nous permettre de recommander à la

conférence de l'UA de consacrer le parachèvement de cette entreprise (d'intégration)». Pour Bouteflika, la transformation du Comité des chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du Nepad en comité d'orientation en tant que sous-comité de l'UA «traduit la volonté partagée au plus haut niveau en faveur de la nouvelle vision portée par le Nepad pour le développement durable

de l'Afrique». «Le financement du Nepad et de son agence est crucial, d'autant qu'il doit répondre à la triple exigence de leadership, d'appropriation et de partenariat qui fondent l'approche novatrice», a-t-il souligné. Dans ce sens, le chef de l'Etat a qualifié de «fondamentale» l'allocation de ressources dans le cadre du budget ordinaire de l'UA pour le fonctionnement de l'agence de coopération et de planification, mais «ne peut évidemment répondre aux ambitions du Nepad», a-t-il ajouté. «Il nous incombe alors d'œuvrer à la mobilisation de ressources financières adéquates, prévisibles et soutenues», a-t-il recommandé. Le chef de l'Etat a également appelé les partenaires de l'Afrique au développement à «honorer pleinement leur engagement» pour «accompagner la mise en œuvre du Nepad en tant que Programme de développement économique et social de l'UA». Notons que Abdelaziz Bouteflika devait prendre part, hier après-midi, aux travaux du 12^e sommet du MAEP (Mécanisme africain d'évaluation par les pairs) avec la participation des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres. Ce sommet examinera, entre autres, les rapports qui seront présentés par quatre pays, à savoir l'Afrique du Sud, le Bénin, le Burkina Faso et l'Ouganda.

Y. D.

SOMMET DE L'ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE CE MERCREDI

L'heure des explications

PAR AMINE SALAMA

Les leaders des trois partis de l'Alliance présidentielle tiendront une réunion au sommet mercredi prochain. Ce conclave permettra au RND de prendre le relais de la présidence tournante des mains du MSP qui préside aux destinées de ce groupe politique depuis presque six mois maintenant. Selon un responsable du FLN, cette rencontre aura à faire une évaluation du travail accompli durant la présidence du MSP et tracera aussi par la suite les contours des actions futures. Ce sommet intervient dans un contexte particulier pour les trois partis. En effet, depuis le dernier sommet, beaucoup d'événements politiques ont émaillé la scène politique nationale dont, notamment, les élections sénatoriales du 29 décembre dernier. Des élections qui ont montré combien les partis de l'Alliance présidentielle ont du mal à accorder leurs violons, tant la coordination des actions semble être le dernier des soucis des états-majors des trois partis. En effet, l'on a vu comment, à l'occasion de ces élections, chaque formation politique a privilégié ses intérêts d'abord dans l'objectif

de réaliser le meilleur score possible, comme cela semble avoir été le cas pour le RND. Ce dernier a, en contractant une alliance avec le Parti des travailleurs, suscité une crise avec ses deux alliés de l'Alliance présidentielle qui ont vu d'un mauvais œil ce deal qui a permis aux candidats du RND de bénéficier des voix des élus locaux du PT. Cet accord, qui a aussi permis au RND de réaliser un bon score puisqu'il a raflé trois sièges supplémentaires contrairement à son rival, le FLN, qui a fait du surplace, n'a pas été du goût du parti de Abdelaziz Belkhadem. «C'est un accord contre-nature» a martelé le secrétaire général de l'instance exécutive du FLN pour dire tout son dépit. Les responsables du vieux parti s'en sont aussi pris au Parti des travailleurs et même s'ils ne l'ont pas dit tout haut, il n'en reste pas moins qu'ils ont considéré cela comme «une trahison». Louisa Hanoune, fortement irritée par ces réactions, a indiqué que son parti est «souverain dans ses décisions». Le MSP n'a pas lui aussi trouvé son compte lors de ces élections sénatoriales. Pour preuve, il n'a récolté que deux sièges dans les wilayas de Souk-Ahras et El Oued et se retrouve sans groupe parlementaire

dans la Chambre haute. Il a ouvertement reproché à ses deux partenaires de l'Alliance présidentielle d'avoir «foulé aux pieds» la charte de ce groupe politique qui est pourtant claire s'agissant du choix des alliés. En termes plus clairs, le MSP a considéré que ses deux partenaires lui ont tourné le dos alors qu'il a sollicité leur appui dans l'espoir d'obtenir quelques sièges là où il dispose d'un nombre important d'élus. «Nous allons aborder cette question dans son cadre et nous allons aussi demander des explications» a souligné, il y a quelques temps, le secrétaire général de l'instance exécutive du FLN qui faisait référence à cette alliance RND-PT. Le temps est donc venu pour Belkhadem d'interpeller de vive voix Ahmed Ouyahia sur cette question. Il en sera de même pour Bouguerra Soltani qui ne manquera certainement pas de dire tout haut à ses deux partenaires ce qu'il pense des positions adoptées par leurs partis politiques et qui ont défavorisé son mouvement. Somme toute, ce sommet entre Ahmed Ouyahia, Abdelaziz Belkhadem et Bouguerra Soltani sera opportun pour la grande explication.

A. S.

PRÉPARATIFS DU 9^E CONGRÈS

Le FLN amorce la dernière ligne droite

PAR KAMAL HAMED

Au FLN toutes les actions sont focalisées sur la préparation de la tenue du 9^e congrès, dont la date n'a pas encore été arrêtée, alors que tout porte à croire que ce conclave aura lieu avant la fin du mois de mars. La direction politique du vieux parti est entrée dans une véritable course contre la montre. Le programme tracé est très dense et le mois de février connaîtra d'importants rendez-vous organiques. Ainsi, le secrétaire général de l'instance exécutive du FLN, Abdelaziz Belkhadem, a prévu de réunir demain les mouhafedh. Ces derniers auront à présenter, devant Belkhadem, des rapports exhaustifs sur les appréciations des militants

portant sur les avant-projets de textes qui leur ont été soumis par la direction du parti. Cette dernière, rappelons-le, a envoyé les avant-projets élaborés par les sous-commissions afin qu'ils soient débattus et enrichis par la base militante avant d'être renvoyés à la direction du parti. Il sera aussi question, au cours de cette réunion, de l'évaluation de la situation organique au niveau des mouhafedhas. Après la rencontre de demain ce sera au tour des sept sous-commissions d'entamer, du 2 au 6 février, une série de réunions en vue de mettre au point les copies finales des avant-projets de textes devant être soumis aux congressistes, mais qui doivent, d'abord, être examinés par les hautes instances du parti. En effet c'est la commission nationale de prépa-

ration du 9^e congrès qui devra être la première à se pencher sur l'examen de ces textes, dans la matinée du 10 février prochain, avant que le relais ne soit pris par l'instance exécutive dans l'après-midi du même jour. Le lendemain, soit le 11 février, c'est la plus haute instance entre deux congrès, en l'occurrence le conseil national, qui aura à mettre les dernières retouches au contenu des avant-projets. Après ces étapes, la direction du FLN va chapeauter les élections des délégués au congrès. Et là Belkhadem et ses compagnons du secrétariat exécutif semblent appréhender particulièrement cette opération. L'ultime étape sera consacrée à la tenue des congrès régionaux dans la première moitié du mois de mars.

K. H.

LE PLJ N'AYANT PAS ENCORE REÇU D'AGRÈMENT

Mohamed Saïd monte au créneau

Le président du PLJ (Parti de la justice et de la liberté), Mohamed Saïd, était, hier, visiblement irrité par l'inertie des partis politiques et des institutions de la République face au «mépris» affiché par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales qui a mis sous son coude «l'agrément» de son parti. Saisissant l'occasion de la célébration du 1^{er} anniversaire de la création du PLJ, le patron de cette formation politique, rappelle qu'il a saisi les institutions législatives et exécutives sur la nécessité de traduire dans les faits «l'Etat de droit», et les partis politiques agréés pour prendre position dans cette affaire et interpellé le gouvernement sur cette question, regrettant de «constater qu'aucune réponse n'est parvenu à ce jour», de tout ce beau monde, hormis «une réponse polie du MSP». Ainsi, il prend à témoin l'opinion publique sur cet état de faits, s'appuyant sur l'article 42 de la Constitution qui stipule que «le droit à la création des partis politiques est reconnu et garanti». Il en est de même, a-t-il observé, de «la loi organique relative aux partis politiques est toujours en vigueur. Elle n'est été ni abrogée, ni modifiée». C'est le silence complet du côté institutionnel, déplore l'orateur qui s'interroge aussi sur le silence des partis politiques agréés. Il distingue deux raisons à cela. Pour les uns, c'est «la peur des directions de ces partis de subir des opérations internes de redressement», à l'initiative de l'administration et pour les autres, il peut être motivé par «le soutien tacite au maintien du pluralisme politique et syndical, dans sa forme actuelle de club fermé». En tout état de cause, le premier responsable du PLJ ne compte pas baisser les bras et annonce qu'il va relancer ses initiatives de toucher toutes les institutions de la République et les formations politiques avant de s'adresser au président de la République, garant du respect de la Constitution, si les choses restent en l'état. Il exclut cependant de voir du côté de la justice, estimant que l'agrément d'un parti politique «est une affaire politique».

S. B.

PROGRAMME 2010 DE LA
SAFEX**Une soixantaine
de salons et
expositions prévue**

Une soixantaine de salons et expositions, en Algérie et à l'étranger, sont prévus en 2010 par la Société algérienne des foires et exportations (Safex), en collaboration avec des partenaires algériens et étrangers, selon le programme tracé par cette société. La 43e Foire internationale d'Alger (FIA), prévue du 2 au 7 juin 2010, le 19e Salon international de l'informatique et de la communication -Sicom- (16-22 avril) et le 14e Salon international de L'automobile (30 septembre-10 octobre) sont les principaux événements organisés par la Safex et prévus pour l'année en cours. La société algérienne chargée de l'organisation des foires prévoit également, dans son programme pour l'année 2010, la tenue d'autres salons internationaux dédiés aux véhicules industriels, à l'emballage et au conditionnement, aux industries électriques, électroniques et électroménagères, le textiles et cuirs ainsi que les finances (Expofinances). En outre, plusieurs salons, organisés par la Safex en collaboration avec d'autres partenaires, se tiendront aussi au cours de cette année 2010. Il s'agit, notamment, du Salon du bâtiment et des travaux publics (Batimatec) qui se déroulera du 3 au 7 mai prochain, le 8e Salon international des travaux publics (SITP, 7-10 novembre), le Salon de l'ameublement et de la décoration (16-20 mai), le Salon international de l'immobilier (4-09 novembre) et le Salon international de l'agriculture (Phytosem) ainsi que le 8e Djazagro (agroalimentaire du 12 au 15 avril). D'autres événements dédiés, entre autres, aux médicaments génériques, équipements médicaux et sanitaires, produits pharmaceutiques, artisanat, vacances et enfants sont également programmés pour l'année en cours. S'agissant de la participation officielle de l'Algérie dans des expositions à l'étranger, le programme de la Safex prévoit la présence de sociétés algériennes dans plusieurs foires internationales, notamment au Soudan, en Libye, en France, en Syrie, en Tunisie et au Maroc.

R. E.

SELON LE FONDS MONÉTAIRE
INTERNATIONAL**Les déficits publics
principal problème
des années à venir**

Le rétablissement des finances publiques serait l'un des principaux problèmes pour l'économie mondiale dans les années à venir, a déclaré samedi passé à Davos le directeur général du Fonds monétaire international (FMI) Dominique Strauss-Kahn. "Le problème de la stabilité budgétaire va être l'un des plus gros problèmes, peut-être le plus gros problème des années à venir", a averti M. Strauss-Kahn lors du Forum économique mondial à Davos (Suisse). "Nous allons être confrontés à ce problème pendant cinq, six ou sept ans, selon les pays", a-t-il ajouté. Pour lui, l'un des défis les plus délicats du moment pour les gouvernements résiderait dans le choix du bon moment et du bon rythme pour démanteler les mesures exceptionnelles de soutien public à l'économie mises en place au plus fort de la crise. "Si nous sortons trop tard (ndlr, des dispositifs exceptionnels), il y aura un gaspillage de ressources et cela accroîtra la dette publique et nous devons éviter cela", a-t-il expliqué. "Mais si nous sortons trop tôt, le risque est bien plus important", a-t-il dit, évoquant un possible retour de la récession. "Je ne vois pas alors ce que pourrions faire car nous avons déjà utilisé tous les outils monétaires et budgétaires à notre disposition. La probabilité que cela arrive est faible, mais les implications seraient graves", a-t-il dit.

LES LABORATOIRES FRANÇAIS PIERRE FABRE PRÉSENTENT LEURS PRODUITS DERMO-COSMÉTIQUES

**Vers le développement d'une coopération
avec des entreprises locales**

Les responsables français des laboratoires Pierre Fabre ont présenté, jeudi dernier à l'hôtel Hilton, leur gamme de produits dermo-cosmétiques dont ils espèrent investir le marché algérien dans la mesure où leur collaboration avec des entreprises algériennes, tel que Biopharm, leur permettra de mieux faire connaître les médicaments fabriqués par ces laboratoires de l'Hexagone.

PAR AMAR AOUIMER

Selon ces responsables, le groupe Pierre Fabre a obtenu plusieurs prix inhérents à la qualité et à la protection de l'environnement.

Aussi, «le groupe Pierre Fabre, second laboratoire pharmaceutique indépendant français, a réalisé un chiffre d'affaires de 1,75 milliard d'euros en 2008. Il emploie près de 10.000 collaborateurs dont 1.400 dans le domaine de la recherche. Les secteurs d'activité sont les médicaments éthiques, les produits de santé et les produits de dermo-cosmétique» ont-ils affirmé. En juin 2009, les Laboratoires Pierre



Un des laboratoires français Pierre Fabre.

D.R.

Fabre ont reçu le Prix Pierre Potier 2009 de «l'innovation en Chimie en faveur du Développement Durable», pour le développement d'un nouveau procédé chimique breveté utilisant les fluides supercritiques pour la fabrication de médicaments.

Présentant un double avantage, ce nouveau procédé, permet notamment l'augmentation significative de la biodisponibilité de principes actifs et donc de diminuer la dose administrée au patient,

La formulation du médicament sans

solvant organique, la limitation de la consommation énergétique, et enfin, la réduction de la pollution par le rejet de principes actifs dans l'environnement liés à la prise de médicament.

Les promoteurs de ces produits dermo-cosmétiques précisent que cette distinction a été remise au cours d'une cérémonie officielle au ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, le 24 Juin 2009, par Christian Estrosi, ministre délégué chargé de l'industrie. **A. A.**

LE DR NAWEL BABA-HAMED, DIRECTRICE GÉNÉRALE, AU MIDI LIBRE

**«Nous fructifions un partenariat
avec Biopharm»**

Le redéploiement des laboratoires Pierre Fabre en Algérie, le partenariat avec les entreprises locales et l'efficacité des produits dermo-cosmétiques et leur vertu thérapeutique et médicale, ainsi que l'efficacité des traitements pour la peau et le derme sont abordés dans cet entretien par le Dr Nawel Baba-Hamed, directrice générale des laboratoires Pierre Fabre en Algérie.

Midi Libre : *En quoi consiste la conférence organisée par les Laboratoires Pierre Fabre médicaments ?*

Dr Nawel Baba-Hamed : La rencontre qui a eu lieu à l'hôtel Hilton, jeudi dernier, consistait à présenter la branche cosmétique des laboratoires Pierre Fabre médicaments.

C'est une spécialité de médicaments en urologie, dermatologie et oncologie. Mais, il s'agit également de la gamme cosmétiques dont la marque Avenne et de la station thermale d'Avenne qui a fait l'objet de plusieurs études cliniques et a prouvé son efficacité. Elle possède des vertus certaines ayant fait leurs preuves. Elle est utilisée dans le traitement de certaines pathologies. Dans la station thermale d'Avenne, on traite essentiellement des maladies dermatologiques, tels que le psoriasis et les dermatites atypiques.

Soignez-vous également le cancer du poumon ?

Oui, en fait, il s'agit de la branche médicaments. En dehors des spécialités médicales, notre produit est utilisé en Algérie dans les centres anticancéreux pour le traitement du poumon, mais également du sein. Ce qui nous intéresse dans cette rencontre, c'est de vous relater les laboratoires Pierre Fabre, principalement de la branche dermo-cosmétiques. Chlorane est une marque issue de la phytofilère. Ce sont des produits fabriqués avec des extraits végétaux naturels. Les bienfaits de ces produits à base de plantes sont prisés et qui sont conçus également pour le traitement du cuir chevelu et le bien être du cheveu. En fait, la devise et le slogan des laboratoires Pierre Fabre visent à concilier la santé à la beauté avec le même savoir-faire de l'industrie pharmaceutique en concevant des produits dermo-cosmétiques.

Existe-t-il des projets d'investissements en Algérie ?

Tout à fait, nous sommes en partenariat avec une entreprise algérienne, à savoir le partenaire Biopharm et nous avons des spécialités et des médicaments et la libération des premiers lots seront pour bientôt tandis que les négociations sont avancées.

Les premiers lots sont prévus pour le courant de l'année 2010, plus précisément vers les mois de mars, mai et juin de l'année en cours. Le site de Biopharm est installé à Dar El Beida.

En Algérie, on ne manque pas d'instal-



Nawel Baba-Hamed.

lations et de sites pharmaceutiques, l'important consiste à avoir la technicité et de savoir-faire, ainsi que le transfert de technologies dont on a besoin.

Le transfert de technologies s'effectue actuellement par le biais de nos équipes qui assistent techniquement les équipes de Biopharm en ce qui est du savoir-faire dans la conception des produits pharmaceutiques. Les produits dermo-cosmétiques Avenne sont cautionnés par la communauté des dermatologies algériennes et sont prescrits par les dermatologues. Le chef des services de dermatologie de l'hôpital Mustapha, le Pr Belkaid Ali, a présenté une conférence de présentation, mais nous avons également d'autres dermatologues pour animer cette conférence.

Nous sommes présents en Algérie, et nous voulons mieux faire connaître nos produits; il s'agit donc d'un redéploiement. La spécificité, c'est que nous nous différencions de ce qui existe sur le marché. **Propos recueillis par A. A.**



CYBERCAFÉS» DE LA CAPITALE

Interdits aux couples...

Être jeune et surtout être amoureux donnent de l'urticaire à certains. Le moindre frôlement de main ou échange de regards peuvent être interprétés, par eux, comme une grave atteinte à la sacro-sainte "horma" qui régit la société. Certes une minorité de ces jeunes peuvent afficher un comportement irresponsable, mais de là...

PAR CHAFIKA KAHLAL

D'aucuns auront certainement remarqué sur les façades de plusieurs cybercafés dans la capitale un écriteau, placé bien en évidence, affichant "Interdit aux couples". Il faut dire que l'on n'en est pas à une bizarrerie près... Cette interdiction prêterait presque à sourire, si quelque part il n'y avait pas là, incontestablement, une dangereuse dérive. Dans ce cas précis la notion de couple reste assez vague et l'on est en droit de s'interroger si toute les catégories de "couples" sont concernées ou uniquement ceux jugés "illégitimes" et décriés par les bien-pensants. Des citoyens interrogés à ce propos dans plusieurs quartiers de la capitale : Bologhine, Aïn Benian ou encore El Biar... affirment ne pas être concernés d'autant, nous expliquent-ils, que pour leurs sorties en "couples" il ne leur viendrait pas à l'idée de se rendre dans un cyber.

Les arguments de gérants de cyber-espaces

Cette ségrégation n'est pas propre à Alger, elle a même tendance à se généraliser puisqu'on la retrouve dans d'autres wilayas, à l'instar de Tipasa où pratiquement la totalité des cybers arborent, bien en évidence, cette interdiction. "Cette interdiction a été rendue nécessaire par le comportement de certains clients", nous explique Nabil, gérant d'un cyber à Bologhine. Nabil nous explique que les clients se sont plaints, à maintes reprises, de l'attitude de certains couples. «J'ai eu à constater par moi-même plusieurs dépassements. Ces couples venaient dans mon établissement juste pour s'isoler sans tenir compte des autres internautes. Il fallait en finir puisqu'ils avaient transformé mon établissement en lieu pour leurs rendez-vous amoureux», nous dit-il. Nous tentons une autre approche, avançant le fait que "les couples n'ont pas forcément tous le même comportement inconscient, beaucoup d'étudiants ont des recherches à mener ensemble sur le Net. Le "couple" peut être également un frère en compagnie de sa soeur, des cousins, des voisins, des couples "légitimes" qui voudraient se connecter pour discuter avec des amis ou des parents à



Le "couple" persona non grata...

l'étranger"... nullement désarçonné par notre plaidoirie, il se contentera d'affirmer que son interdiction vise une catégorie de "couples" bien déterminée. Pour lui il n'y a aucune équivoque, cela même si son écriteau ne fait pas cette distinction.

"Des couples s'oublent parfois et dépassent les règles de la bienséance. Il ne faut pas oublier que nous gérons des espaces publics dans lesquels toutes les catégories d'âges peuvent se côtoyer", ce sont là les propos de Hakim, gérant d'un cyber à El Biar. Très remonté contre les "couples" il nous dira avec véhémence : "Il est hors de question de laisser ces jeunes se comporter d'une manière qui puisse porter atteinte aux principes défendus par notre société". Hakim, lui n'a pas placé d'écriteau d'interdiction, mais il nous assure ne pas hésiter à rappeler à l'ordre les jeunes gens en cas de moindre geste déplacé. Lors de notre virée à travers les cybercafés de la capitale, nous sommes arrivés à la conclusion qu'ils partagent tous le même avis. Mounir, gérant d'un cyber situé à la Grande-Poste nous dira d'un ton tranchant : "Nous ne pouvons pas autoriser ces couples à venir chez nous transgresser les règles de notre société, cela même si l'on a adopté un mode de vie assez ouvert. La notion de "horma" doit être respectée par tous et nous y veillerons", voilà qui est on ne peut plus clair pour le mot de la fin.

Amusement "désabusé" des jeunes couples

Ces couples, tant décriés et mal aimés, ont bien sûr leur mot à dire, même s'ils ne peuvent pas faire grand-chose contre ces sentences définitives. Interrogés sur ce phénomène, Anis et Sabrina un couple d'universitaires nous diront : "Certes il est incontestable que le cyber reste un espace public dans lequel chacun est tenu de respecter une certaine tenue. Mais de là à imposer ce genre d'écriteau discriminatoire, nous pensons que le pas a été trop vite franchi. Nous sommes persuadés que la plupart des "couples" qui fréquentent ces lieux, sont suffisamment matures pour savoir que certains comportements ne peuvent être tolérés dans un endroit public". Anis et Sabrina nous expliqueront que bien souvent de petits gestes d'amitié entre des camarades de sexes opposés sont mal interprétés. Pour eux il n'y a aucun mal à autoriser à ces jeunes gens un peu de liberté, tant que cela reste, bien sûr, dans la limite de la correction. D'autres personnes, abordées par nous, ont des avis bien plus tranchés. Elles estiment les comportements de certains couples irréflectifs et non compatibles avec les principes de la société algérienne. De ce fait elles applaudissent l'initiative de ces gérants de cybercafés. Elles trouvent cette interdiction parfaitement justifiée.

C. K.

L'arbre qui cache la forêt

N'aurait-il pas été plus censé de rappeler à l'ordre, tout au début et à la première incartade ces jeunes écervelés "en mal d'amour". Même si l'on doit admettre que quelques rares jeunes ont parfois un comportement qui pourrait choquer, cette solution extrême est néanmoins ressentie, par beaucoup, comme une ségrégation. Combien d'étudiants simples "camarades" sont pénalisés en se voyant interdire l'accès de ces lieux censés être publics. Ces mêmes lieux, qui par ailleurs, ferment les yeux sur un phénomène bien plus grave. Tout le monde sait

en effet que certains de ces gérants, qui se sont institués en gardiens du temple, font mine de ne pas voir de jeunes enfants se connecter sur des sites "hot" prônant une violence aveugle. Les scènes et vidéos téléchargées par ces gamins se retrouvent sur les téléphones portables dans les cours de récré. Il reste à dire qu'un simple écriteau ne peut, en aucun cas, faire force de loi. Ce qu'il faut également rappeler aux différentes parties, c'est que "la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres."

C. K.

SUITE AUX ÉVÈNEMENTS DE LA SEMAINE DERNIÈRE

Dispositif sécuritaire renforcé à Bab El-Oued

Un important dispositif sécuritaire a été déployé, à travers la localité de Bab El-Oued au lendemain de la dernière descente nocturne des jeunes de Diar El Kef la semaine dernière. Cette expédition a vu, pour rappel, des dizaines de véhicules vandalisés, des commerces cambriolés, mais surtout des centaines de familles terrorisées. Ce dispositif sécuritaire renforcé et rigoureux rassure les familles, qui peuvent enfin respirer un tant soit peu. Des résidents de la Cité Armaf ont contacté notre rédaction pour nous informer du nouveau système de sécurité instauré dans les quartiers de Bab El Oued. Ils nous diront à ce propos : "Plusieurs véhicules de la police sillonnent, non stop, toute la localité de Bab El Oued". Ils nous expliqueront que ces rondes policières ont pour premier but, de retrouver et mettre hors d'état de nuire les groupes de jeunes voyous, et par là même restaurer la stabilité et la sérénité au sein de cette commune qui était en train de sombrer dans le chaos. Pour tenter de donner à nos lecteurs plus d'éclaircissements sur cette affaire, qui avait transformé les nuits des habitants de Bab El-Oued en cauchemar, nous avons tenté de joindre la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Alger, ceci après que la cellule du département de la DGSN nous ait orienté vers elle. Tous nos efforts ont malheureusement échoués, cette dernière n'étant pas disposée à donner des informations sur une enquête qui suit son cours. Toutefois, la cellule de communication de la DGSN nous a promis qu'elle nous informera, dès que possible, des tenants et aboutissants de cette affaire, et qu'elle nous communiquera, le moment venu, le bilan des arrestations effectuées. "C'est très important pour nous de connaître les suites données à cette affaire. La police va-t-elle sévir et quel sort sera réservé aux dizaines de personnes appréhendées cette nuit-là ?", nous dira un habitant de Bab El Oued au téléphone. Il souligne que plus de 40 personnes ont été arrêtées par la police la nuit du dimanche. Bien que la présence policière soit ostentatoire sur les lieux, les citoyens continuent à se méfier et à rester sur leurs gardes. Ils restent persuadés qu'à la moindre baisse de vigilance leur calvaire recommencera de nouveau. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils suivent de si près le sort réservé aux personnes arrêtées.

Y. B.

STADE SAÏD-RAHMOUNE, AÏN BENIAN

4,8 milliards pour sa réhabilitation

Le stade Saïd-Rahmoune, dans la commune de Aïn Benian, bénéficiera très bientôt d'une importante opération de réhabilitation. Cette information nous a été communiquée par des responsables au sein du staff de cette commune. Pour mener à bien ces travaux, une enveloppe de 4,8 milliards de centimes sera débloquée au début du mois de février pour permettre le lancement du chantier. Il faut dire que ce stade, situé au centre-ville de la commune de Aïn Benian affiche une grave détérioration, et ce sur tous les plans. L'annonce de ces travaux n'a pas manqué de réjouir les jeunes de la commune, pour lesquels ce terrain est le seul endroit où ils peuvent se retrouver pour dépenser leur trop-plein d'énergie. Cette rénovation participera certainement à rebooster l'activité sportive dans cette commune.

C. K.



MEDEA

Restauration prochaine du site historique Haouch El Bey

Selon le directeur de la culture, le site historique Haouch El-Bey de Médéa, l'un des principaux vestiges de la présence ottomane dans l'ancienne capitale du Titteri, fera l'objet "incessamment" de travaux de restauration. Selon ce responsable, l'étude relative à la restauration de cette ancienne résidence d'été du bey Mostefa Boumezrag, beylik du Titteri, est entièrement achevée et il ne reste plus que la finalisation de la procédure d'octroi du marché, devant intervenir dans quelques semaines, pour pouvoir lancer aussitôt le chantier de restauration, a-t-il dit. La restauration de Haouche El-Bey, qui a servi également de résidence provisoire à l'émir Abdelkader, durant l'organisation de la résistance populaire dans le Titteri, est une "initiative salutaire", a estimé le même responsable, vu l'état de dégradation avancé de ce vestige, squatté durant plusieurs années par des indus-occupants qui ont endommagé des parties importantes de ce lieu historique. Au terme de cette restauration, le site sera "reconverti" en musée local d'archéologie qui réunira toutes les pièces et objets de valeur historique, déjà découverts et détenus soit par le secteur de la culture ou les communes, pour mieux les préserver et les faire connaître aux visiteurs et passionnés, a indiqué ce responsable. En outre, il est prévu l'installation de plusieurs ateliers de restauration et de réparation des objets historiques au sein de ce site qui disposera également d'une salle de conférence et de multiples dépendances en relation avec la vocation future de ce lieu.

K. A.

M'SILA

Faible taux de transformation des olives

Selon les services agricoles, la part de la production oléicole destinée, en 2009, à l'extraction d'huile d'olive dans la wilaya de M'sila a été "plutôt faible". Une quantité représentant "seulement" 21 mille quintaux d'olives a été pressurée sur une production de l'ordre de 300 mille qx. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce faible taux de transformation, dont la maigre expérience des agricultures de la wilaya dans la culture des olives. S'ajoute à cela l'existence de trois presses seulement, incapables de traiter la totalité de la production oléicole qui est ainsi expédiée vers les huileries des autres wilayas, dont celle de Batna. Selon les milieux professionnels, l'essentiel de la production a été commercialisé comme olives de table à conditionner par les ménages selon des procédés traditionnels ou par les unités spécialisées. De l'avis de ces mêmes services, l'importance de la production de la saison "devrait se répercuter sur les prix des olives conservées, d'ici le second semestre 2010 où il est attendu une baisse à 150 DA le kg d'olive conditionné contre 250 DA actuellement". La filière oléicole exploite actuellement dans la wilaya de M'sila une surface de 6 mille hectares devant passer à 10 mille hectares au cours de la période 2010-2014.

A. T.

KSAR-EL-BOUKHARI

45 moutons volés récupérés

Les éléments de la gendarmerie de Ksar-el-Boukhari, dans la wilaya de Médéa, ont réussi à récupérer, la semaine passée, 45 moutons subtilisés quelques jours auparavant à un éleveur originaire de la commune de Saneg, distante de 7 km de la ville de Ksar-El-Boukhari. Le cheptel récupéré, était caché à l'intérieur de la forêt de "Hannacha", relevant de la commune de M'fatha, en attendant d'être acheminé vers les différents marchés à bestiaux de la région pour être écoulé.

APS

AÏN DEFLA, DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL

Des projets ambitieux pour chaque secteur

La wilaya de Ain Defla bénéficiera de plusieurs projets dans le cadre du deuxième plan quinquennal 2010-2014. Les travaux de certains projets sont d'ores et déjà entamés. Tous les secteurs seront concernés.

PAR CHEMS EDDINE MOURAH

Au cours d'un entretien accordé au journal *Midi Libre*, le wali a mis en relief les différents projets de développement du deuxième quinquennal 2010-2014, dont les travaux ont été entamés dans certains secteurs. Pour l'éducation, on note la construction de deux écoles primaires (30 classes), deux établissements du moyen de type B6 et B7, 3 lycées, 10 cantines scolaires et 4 terrains de sport. En outre, la réhabilitation touche 10 établissements scolaires (préfabriqués), 1 lycée à Khemis Miliana (nombreuses fissures) et 1 CEM au quartier Souamaâ à El-Khemis. Pour l'enseignement supérieur, il y a la création de 8 mille nouvelles places pédagogiques pour le centre universitaire de Khemis Miliana qui bénéficie aussi de 4 mille lits, deux nouvelles cités, 3 salles de lecture et l'aménagement de l'administration centrale. Qu'à la prochaine rentrée, le wali précise que le centre deviendra université avec 20 mille étudiants. Pour le secteur de la formation professionnelle, on signale la réhabilitation d'une dizaine d'annexes à travers les petites communes de la wilaya et la reconstruction des centres de formation de Djendel et El-Attaf, l'entretien de l'annexe de Bir Ould Khalifa et Ain Benian, la réhabilitation de l'école para-médicale de Khemis Miliana, la réhabilitation du centre de formation de Khemis Miliana, l'acquisition d'équipements pour 24 spécialités et les opérations d'aménagement des établissements de la formation professionnelle. Concernant le secteur de la santé, la construction d'un grand hôpital de 240 lits à Khemis Miliana, une polyclinique et une maternité à El Abadia, une polycli-



Siège de la wilaya de Aïn Defla.

nique à Mekhatria, l'acquisition de 4 incinérateurs et 3 scanners à Milaina, El-Khemis et El-Attaf. Dans le domaine de l'hydraulique et forêts, l'alimentation en eau potable des zones de Djelida, Bourached et Ain Dem, le renforcement des réseaux d'AEP dans les communes de Ben Allel, Hammam Righa et Ain Benian, Bourached, Bir Ould Khalifa et Rouina. Il y a aussi 18 projets dont 30 forages à travers les zones rurales et 2.500 m linéaires. En plus, la commune de Bathia, située sur les hauteurs de Doui, sera alimentée par le barrage de Belaâs Pour les forêts, les opérations consistent en de vastes opérations de reboisement et le repeuplement des espaces libres pour un budget de 9 mille milliards de cts. Concernant l'habitat, "nous avons actuellement 18 mille habitations précaires, dont une bonne partie illicite", nous précise le wali. Pour le plan développement, la wilaya a inscrit 3 mille logements LSP, 500 autres en zones rurales et 600 pour les opérations de remplacement des habitations précaires à 100%. A Khemis Miliana, la construction de 1.600 logements sera terminée d'ici la fin de l'année. Pour la jeunesse et sport, la construction d'un stade de football à Djendel, deux salles omnisports à Khemis Miliana et Rouina et une piscine à El-Attaf. Il y a aussi le revêtement en gazon synthétique du stade de Rouina, la réhabilitation de la piscine d'El-Amra, l'éclairage du stade de Khemis Miliana et l'installation d'un camp de jeunes à Oued Chorfa. Dans le domaine du touris-

me, la création d'un centre d'information et d'orientation à Ain Defla avec un plan d'aménagement, la réhabilitation de la station thermale de Hammam-Righa, avec la construction de trois auberges de jeunes et deux parcs d'attractions, plan de développement et équipements pour les zones touristiques de Oued Djemaâ et Doui avec l'installation de plusieurs auberges de jeunes, la réhabilitation des hôtels d'Ain Sour et de Sidi Medjahed, le renforcement des infrastructures hôtelières et la réhabilitation des fêtes locales à Miliana. Côté transport, quatre échangeurs et quatre aires de jeux en voie de finition, le dédoublement du tronçon Sidi Lakhdar-Oued Fodda, la construction d'une nouvelle gare routière au sud de la ville de Khemis Miliana, le dédoublement de la voie ferrée El-Affroun-Khemis Miliana sur une longueur de 68 km. Ce projet confié à une entreprise chinoise permettra un développement certain pour l'aménagement des voies rapides car "on ne peut pas laisser les villes se saturer". Cette voie ferrée passera par le mont Mamoura, les communes d'El-Hoceinia et de Bou Medfaâ avant d'arriver à El-Affroun. Pour cette année, le kilométrage est achevé et le gaz arrivera dans les zones rurales de Bethia et de Belaâs. Ainsi, plus de 6 mille familles seront bénéficiaires de gaz naturel. Enfin, un autre programme est retenu pour l'électrification rurale et le gaz dans 12 localités, ciblant 12.200 foyers.

C. E. M

TIZI OUZOU, CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE NEDIR-MOHAMED

Un bloc de chirurgie viscérale pour bientôt

PAR LOUNES BOUGACI

Le centre hospitalo-universitaire « Nedir-Mohammed » sera renforcé d'une nouvelle structure, à savoir un nouveau bloc de chirurgie viscérale qui sera réceptionné avant le mois de mars 2010. Le matériel indispensable pour la mise en service de ce bloc est en voie d'être acheminé. Le lancement du bloc se fera immédiatement après le mois de mars. Auparavant, les malades nécessitant une prise en charge dans le service en question étaient orien-

tés vers les hôpitaux d'Alger. Actuellement, le CHU de Tizi Ouzou dispose de douze spécialités de soins. D'autres services seront renforcés afin de répondre aux attentes des patients et de leurs familles comme les blocs de chirurgie infantile, la chirurgie générale et le service traumatologie. L'enrichissement des services de l'hôpital permettra de diminuer le recours aux cliniques privées quand il s'agit de cas de malade nécessitant des soins et des examens non disponibles dans cet hôpital public. Les services de

l'hôpital de Tizi Ouzou sont en cours de modernisation avec notamment le recours à l'informatique et à la généralisation de son usage. Désormais, les rendez-vous des citoyens pourront être fixés via le système informatique. Les longues attentes qui duraient des semaines, voire des mois, ne seront désormais qu'un mauvais souvenir. Avec l'ouverture des douze spécialités, le CHU de Tizi Ouzou pourra dorénavant faire face à tout le processus de soins de n'importe quelle maladie.

L.B.



GUELMA, BOUCHEGOUF BÉNÉFICIE D'UN IMPORTANT PROJET

Implantation d'un complexe de phosphate

Au cours d'une rencontre tenue au siège de la daïra avec les représentants de la société civile et du mouvement associatif, en présence des responsables et des élus locaux, le wali a solennellement confirmé la prochaine implantation d'un complexe de phosphate dans la commune de Bouchegouf.

PAR HAMID BAALI

Ce n'est plus une rumeur, c'est désormais officiel. La wilaya de Guelma a décroché un important projet auquel les autorités locales et la population attachent un intérêt particulier, car il permettra de créer des postes de travail en ces temps de vaches maigres. En effet, jeudi dernier, au cours d'une rencontre tenue au siège de la daïra avec les représentants de la société civile et du mouvement associatif, en présence des responsables et des élus locaux, le wali a solennellement confirmé la prochaine implantation d'un complexe de phosphate dans la commune de Bouchegouf. Le chef de l'exécutif a saisi cette opportunité pour rassurer l'assis-



Le projet de complexe de phosphate contribuera à la résorption du chômage.

tance, en leur annonçant que les pouvoirs publics ont donné le feu vert quant au choix judicieux du site qui a été proposé pour abriter ce complexe. Lors de sa récente visite, intervenue en décembre 2009, le ministre de l'Energie et des Mines, qui avait effectué une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Guelma, avait tenu à se rendre sur le site pour constater de visu l'état des lieux. Il est utile de souligner que ce choix n'est pas fortuit puisqu'il répond aux paramètres et critères indispensables à la faisabilité et à la concrétisation de cet important projet. Bouchegouf, chef-lieu de daïra implanté au carrefour des RN 16 et 20, occupe une position stratégique, sachant qu'elle abrite une grande gare où transitent quotidiennement des trains de

marchandises et de voyageurs. De ce fait, l'acheminement du minerai et du phosphate de la mine de djebel Onk, dans la wilaya de Tébessa, ne posera aucun problème, car les moyens de communications existent. D'autre part, cette région, proche du port de Annaba, dispose d'atouts incontestables, à savoir gaz naturel, énergie électrique, eau à partir du barrage de Bouhamdane, proximité de l'oued pour les rejets par le biais d'une station d'épuration, etc. Selon l'intervenant, ce complexe démarrera avec environ 500 salariés pour atteindre un effectif de deux mille par la suite, ce qui permettra de résorber le chômage galopant et d'offrir du travail aux ayants-droit de la wilaya.

H. B.

SOUK AHRAS, PORTES OUVERTES SUR L'EMPLOI

Les dispositifs de soutien se rapprochent des jeunes

rités locales et d'une représentante du ministère du Travail, le but de cette manifestation, placée sous le triptyque «initiative, accompagnement, insertion», est de rapprocher les jeunes des dispositifs de l'emploi conçus pour lutter contre le chômage. Cette action de sensibilisation est axée sur la simplification des procédures administratives et bancaires auxquelles sont soumis les porteurs de projets, notamment les diplômés de l'université ou des centres de la formation professionnelle. Le chargé d'études à l'Agence de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) de Souk-Ahras, quant à lui, a affirmé qu'en 2009, "près de 7 mille postes d'emploi ont été créés dans le cadre de l'aide à l'insertion professionnelle, contre 2.692 postes en 2008, soit une hausse de 200%". Il a ajouté que plus de 11 mille emplois, répartis sur les entreprises économiques publiques

et privées ainsi que dans l'administration, ont été créés en 2009 dans cette wilaya. Le pavillon de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) regroupe sept exposants qui ont réalisé leurs projets en menuiserie générale et ameublement, nettoyage, fabrication de détergents, habillement traditionnel et pâtisserie. Plus de 1.400 dossiers déposés auprès de la CNAC ont été recensés à la fin du mois de décembre 2009, alors que les banques ont agréé 1.159 projets, dont 309 ont été financés avec la création de 761 emplois, a indiqué le responsable local de la CNAC. L'ensemble des partenaires de l'emploi des jeunes ont pris part à ces journées "portes ouvertes", en l'occurrence l'ANSEJ, l'ANGEM, la CNAC, la direction de l'emploi ainsi que la direction de la PME et de l'artisanat.

W. M.

EL-FEDJOUJ (GUELMA)

Amélioration du cadre de vie

Au siège du centre culturel d'Héliopolis, chef-lieu de daïra, le wali a présidé mercredi dernier une importante réunion regroupant les autorités locales, les élus et les représentants de la société civile et du mouvement associatif des trois communes. Dans son bref mais concis exposé, le P/APC d'El Fedjoudj, localité abritant 9.360 âmes, a précisé que les 2,835 milliards de centimes alloués au titre du PCD 2009 ont été consommés dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Il a plaidé pour la création d'un lycée sachant que plus de quatre cents jeunes sont scolarisés au lycée Bourouaiah à Guelma, d'un second collège, de la déviation de la RN 80 qui traverse le centre de la commune, de la réalisation d'un complexe sportif de proximité, d'une annexe administrative à la cité Rihana, de l'extension du réseau AEP, de l'éclairage public, du curage de Oued Touta, du désenclavement des cités Kef Sayed, Béni Addi, Kbablis, du cimetière, etc. A la faveur d'un riche débat, le chef de l'exécutif a donné son accord pour la concrétisation de ces projets au titre de l'année 2010, démarrage du plan quinquennal 2010-2014.

H. B.

MILA

Le berceau de toutes les civilisations

28 milliards de centimes sont consacrés à la restauration de la mosquée de Sidi Ghanem, la première mosquée construite en Algérie par Abou Mouhadjer dinar en 674 sur la basilique de Saint Optat de Milev et au Palais de l'Agha situé à Ferdjioua. Le parc patrimonial de la wilaya de Mila, très riche, compte 300 sites répertoriés. Mila a connu toutes les civilisations. De Numide que commandait la reine berbère M'lou dont la statue existe toujours, Mila est devenue romaine puis byzantine avant de plier sous l'invasion arabo-musulmane puis ottomane avant de connaître le joug colonial français. Mechta Larbi, dans la commune de Chelghoum Laïd, demeure la référence de l'ère néolithique car c'est en ce lieu qu'ont été découverts les ossements de l'homme préhistorique.

Z. A.

ANNABA

Relogement de 62 familles

Placées, il y a quatre mois de cela, dans la salle omnisports Ben Fradj-Slimane (Annaba), qui a servi de centre de transit suite aux inondations qui avaient affecté la ville en octobre 2009, soixante-deux familles ont été relogées après avoir bénéficié de logements sociaux locatifs (LSL) au quartier Boukantas, sur les hauteurs de Annaba. Plus de 500 familles de la wilaya de Annaba avaient également bénéficié de nouvelles habitations, au cours des deux derniers mois, dans les communes de Chorfa, Oued El-Anab et El-Bouni, dans le cadre du programme visant la résorption de l'habitat précaire et l'éradication des bidonvilles. La wilaya de Annaba, qui compte 16.111 habitations précaires, actuellement occupées par 18.175 familles, a bénéficié au titre de l'année en cours d'un quota de 2 mille logements sociaux locatifs dans le cadre du même programme.

A. K.

OUM EL-BOUAGHI

100 hectares reboisés

Une opération de reboisement de 100 hectares a été retenue en 2010 au profit du secteur forestier de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, selon la Conservation des forêts. Cette opération concernera les aires forestières ravagées au cours des dernières années par des incendies ainsi que les zones exposées au problème de l'érosion faute de couvert végétal naturel.

APS



PAR WALID MADANI

Pour permettre aux jeunes porteurs de projets de prendre connaissance des aides et des facilités accordées par l'Etat au titre des différents dispositifs de soutien à l'emploi, des journées "Portes ouvertes sur l'emploi" ont débuté, mardi dernier, à Souk Ahras. Selon un membre de la Coordination nationale des associations de soutien au programme du président de la République, présent à l'ouverture de ces journées, aux côtés des auto-

Blair fait montre de cynisme

Interrogé pour savoir s'il avait des regrets d'avoir engagé son pays dans la guerre en Irak, Blair a répondu : "Une responsabilité oui, mais je n'ai aucun regret d'avoir renversé Saddam Hussein". La phrase a été accueillie par des cris de "meurtrier" et de "menteur" à l'intérieur de la salle d'audience. Interrogé sur le bilan des morts parmi les civils en Irak, évalué à environ 100.000 selon des ONG, il a répondu que "ce n'étaient pas les forces de la coalition qui tuaient les gens. Ceux qui tuaient, c'étaient les terroristes". Des centaines de manifestants réclamaient de le traduire devant la Cour pénale internationale de La Haye pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, un appel massivement lancé vendredi. La foule a scandé, au son des percussions, tout un répertoire de slogans allant de "Blair, criminel de guerre" à "Tony Blair, terroriste" en passant par "Tony Blair où es-tu, je veux te frapper avec ma chaussure !" Au moment où débutait l'audience, une "très petite liste" de victimes du conflit - civils irakiens, soldats britanniques et autres comme les journalistes Terry Lloyd et Fred Nérac -, a été lue.

Pékin rompt ses relations militaires avec les Etats-Unis

La Chine a suspendu, hier, ses échanges militaires avec les Etats-Unis et prendra des sanctions à l'encontre des sociétés d'armement américaines impliquées dans la vente d'armes à Taïwan. Ulcérée par cette livraison à un pays qu'elle considère comme l'une de ses provinces, la Chine a également suspendu des discussions de sécurité à haut niveau et a laissé planer la menace de "répercussions". Le Pentagone a annoncé hier la vente à Taïwan de missiles antimissile Patriot, de navires chasseurs de mines sous-marines et d'hélicoptères Black Hawk pour un montant de 6,4 milliards de dollars. Le contrat comprend des équipements de communication pour les F-16 taïwanais, 114 missiles Patriot (2,81 milliards de dollars) et 60 Black Hawk (3,1 milliards). Pékin avait interrompu ses relations militaires avec les Etats-Unis pendant plus d'un an après la précédente livraison d'armes américaines à Taïwan en octobre 2008. Malgré un net réchauffement des relations sino-taïwanaises, la Chine menace d'y intervenir militairement si l'île déclare son indépendance.

ALORS QUE LE NIGÉRIA TRAVERSE UNE PÉRIODE D'INCERTITUDE EN RAISON DE L'ABSENCE DU PRÉSIDENT

LE MEND MENACE DE REPRENDRE LES ARMES

Le Mouvement nigérian armé pour l'émancipation du Delta du Niger (Mend) a annoncé, hier soir, la fin de son cessez-le-feu unilatéral décrété le 25 octobre dans la zone pétrolière vitale du sud du Nigeria.

PAR NINA SERATI

"Après un examen approfondi, le Mend a décidé de suspendre le cessez-le-feu unilatéral qu'il avait décrété dans l'espoir que le gouvernement ouvrirait un dialogue sincère pour apporter la justice aux habitants du Delta du Niger et la paix au Nigeria", déclare le mouvement armé dans un courrier électronique à l'AFP. "Il est suffisamment clair que le gouvernement n'a aucune intention de prendre en compte les demandes de notre groupe concernant le contrôle des ressources et le retour du territoire du Delta à ses légitimes propriétaires", indique le mouvement dont les actions et sabotages depuis 2006 ont fait chuter la production pétrolière du pays d'un tiers. Cette annonce intervient alors que depuis plusieurs semaines la zone pétrolière du Nigeria, 8e exportateur mondial, connaît une accalmie notoire qui a permis au pays de faire repasser sa production quotidienne au dessus des 2 millions de barils par jour (contre 2,6 mpd début 2006), après être tombé à 1 million de baril/jour l'été dernier, voire moins. Fin 2009, de nombreux chefs de groupes armés avaient accepté une amnistie présidentielle en échange d'un arrêt des hostilités. Mais depuis plus de deux mois, le président Umaru Yar'Adua est hospitalisé. Depuis le 23 novembre en Arabie saoudite pour de graves problèmes de santé, cardiaques et rénaux, et les dirigeants rebelles qui ont déposé les armes se disent aujourd'hui "trahis". Lundi dernier, des ex-chefs de groupes armés du Delta ont ainsi menacé de reprendre les armes. Le Mend demande à



Le MEND menace de reprendre les armes contre le Gouvernement nigérian.

"toutes les compagnies d'arrêter toutes leurs opérations car toute installation qui sera attaquée sera brûlée. Elles doivent savoir que les forces armées nigérianes ne pourront pas protéger leurs installations et leurs personnels", menace encore le mouvement armé. Cette menace du Mend pourrait contribuer à l'escalade, dans un contexte politique déjà surchauffé par l'absence prolongée du président nigérian et par de graves troubles inter-confessionnels récurrents dont le dernier épisode survenu il y a une semaine à Jos dans le centre du pays avait fait plus de 500 morts. L'absence du président nigérian Umaru Yar'Adua, a plongé le pays le plus peuplé d'Afrique dans une crise politique qui a débouché mercredi sur un bras de fer entre l'exécutif qui estime qu'il n'y a pas de raison de le démettre et le législatif nigérian : le sénat fédéral exigeant le transfert du pouvoir au vice-président Goodluck Jonathan. Vendredi dernier, la Haute cour fédérale avait donné 14 jours au gouvernement pour décider si le président était apte ou non à rester en fonction. Jeudi, un groupe d'anciens chefs d'Etat et hauts responsables du Nigeria ont appelé M. Yar'Adua à permettre au vice-président de gouverner en son absence. Pour la première fois, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne,

la France et l'Union européenne se sont déclarés inquiets de l'"incertitude" causée au Nigeria par l'absence prolongée du président nigérian et l'ont appelé de Londres ou se tenait la Conférence internationale sur l'Afghanistan, à répondre par la voie démocratique à ce vide du pouvoir. "Le Nigeria traverse une période d'incertitude en raison de la maladie prolongée du président Umaru Yar'Adua", constatent la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton, ses homologues britannique et français David Miliband et Bernard Kouchner, et la chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton, dans un communiqué publié à l'occasion de la conférence de Londres sur l'Afghanistan. Etant donné le poids du Nigeria comme gros pays exportateur de pétrole et comme puissance régionale stabilisatrice en Afrique de l'Ouest, son adhésion aux normes démocratiques est un élément "clé" pour permettre au pays de relever les défis auxquels il est confronté, ajoutait le communiqué. Le mandat du chef de l'Etat de 58 ans, notoirement malade depuis des années, court jusqu'en avril 2011. Les actions et sabotages du Mend ont fait chuter la production pétrolière du pays d'un tiers depuis 2006.

N. S.

CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT GOLDSTONE SUR LA GUERRE CONTRE GHAZA

Création d'une commission d'enquête palestinienne

L'Autorité palestinienne a remis à l'ONU un rapport préliminaire sur la façon dont elle prévoit d'enquêter sur l'agression israélienne contre Gaza l'hiver dernier (27 décembre-18 janvier), et en réponse aux accusations de crimes de guerre de la commission d'enquête du juge Richard Goldstone, a annoncé, hier, Riyad Mansour, représentant permanent de la Palestine à l'ONU.

Riyad Mansour a indiqué à la presse qu'il venait de transmettre au secrétariat de l'ONU une lettre du Premier ministre Salam Fayyad et des documents, contenant notamment, "un décret présidentiel créant une commission d'enquête" de cinq juges et experts juristes pour examiner les événements de Gaza après les accusations du rapport Goldstone.

Les documents contiennent également un "rapport préliminaire" de cette commission, a-t-il ajouté refusant de donner d'autres détails. "L'Autorité palestinienne a respecté le délai qui lui était imparti pour ce faire", s'est-il contenté de souligner. Mercredi, le Hamas, qui contrôle la bande de Gaza,



Riyad Mansour.

avait absous les groupes armés palestiniens, dont son bras armé, de tout crime de guerre pendant le conflit, affirmant avoir procédé à ses propres enquêtes conformément aux recommandations du rapport Goldstone. Interrogé sur cette annonce, M. Mansour a répondu : "Vous faites référence à des informations de presse, je ne commen-

te pas les informations de presse." Il a insisté sur le fait que les documents remis à l'ONU constituaient la réponse du gouvernement officiel palestinien.

Dans une résolution adoptée à une large majorité le 5 novembre 2009, l'Assemblée générale de l'ONU avait donné trois mois à Israël et aux Palestiniens pour ouvrir des enquêtes "crédibles" sur les allégations de crimes de guerre commis lors du conflit de Gaza contenues dans le rapport Goldstone. Aux termes de cette résolution, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, est tenu de remettre un rapport à l'Assemblée d'ici au 5 février. L'ONU a également reçu vendredi la réponse officielle d'Israël aux accusations de la commission Goldstone.

Dans ce justificatif de 46 pages, rendu public dans la soirée par le gouvernement israélien, Israël vante "l'indépendance et l'impartialité" du système judiciaire israélien et assure que son armée s'est conformée au droit international pendant sa guerre contre Gaza. Mais jusqu'à présent, Israël n'a pas annoncé la création d'une commission d'enquête, que réclame l'ONU. Le

ministre de l'Information, chargé de présenter la position d'Israël à l'étranger, a affirmé cette semaine que son pays refuserait de créer une telle commission, mais le gouvernement est partagé sur cette question. Le ministre de la Défense et le chef d'état-major y sont opposés.

L'ex-conseiller juridique du gouvernement, Menahem Mazuz, a estimé en revanche qu'une commission s'imposait afin que "le rapport Goldstone ne continue pas à hanter Israël en détruisant sa légitimité". L'Etat hébreu craint par dessus tout que ses responsables politiques et ses chefs militaires soient poursuivis par la justice internationale et éventuellement condamnés. L'agression israélienne avait fait 1.450 morts côté Palestinien, en majorité des civils dont plus de 300 enfants, et 13 morts côté israélien dont 9 soldats.

Le rapport Goldstone, commissionné par l'ONU, recommande la saisine de la Cour pénale internationale (CPI) si Israël et les Palestiniens n'annoncent pas d'ici fin janvier leur intention de réaliser des enquêtes "crédibles" sur la conduite du conflit.

LA SIMPLICITÉ AU BOUT DES DOIGTS

Page 13



APPLE LANCE SA TABLETTE IPAD

UN APPAREIL TACTILE DÉDIÉ AU DIVERTISSEMENT

Encore une fois, Apple réussit à relever le défi en procédant à l'annonce officielle de sa tablette tactile iPad. Il s'agit, d'un appareil portable, avec un écran multipoints de 9,7 pouces, qui ambitionne de jouer les chaînons manquants entre l'iPhone et le Mac.

Page 12



EN OFFRANT
GRATUITEMENT LA
NAVIGATION PIÉTONNE
ET ROUTIÈRE
SUR SES SMARTPHONES

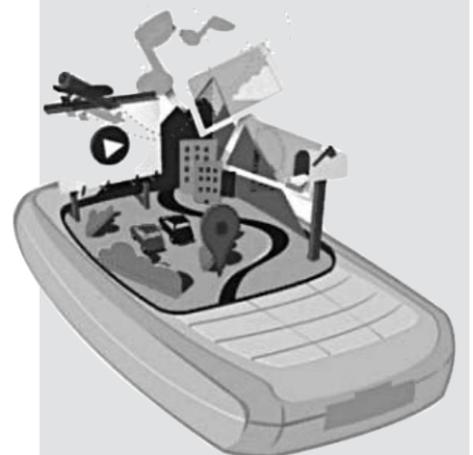


NOKIA VISE À SÉDUIRE UNE LARGE BASE D'UTILISATEURS

Le numéro 1 mondial de téléphonie mobile, Nokia ne cesse de faire preuve d'innovation. L'objectif est de satisfaire ses clients.

Page 13

TÉLÉPHONIE MOBILE



LE LANCEMENT EN CHINE DES DEUX MOBILES ANDROID GOOGLE REPORTÉ

Page 13

● 15,68 MILLIARDS DE DOLLARS DE BÉNÉFICE EN 2009

APPLE DRESSE UN BILAN POSITIF

Apple enregistre des chiffres trimestriels records avec un chiffre d'affaires en hausse de 32% sur un an, grâce essentiellement aux ventes d'iPhone qui ont doublé, mais aussi à celles de "Mac" en hausse de 33%.

Page 12

15,68 MILLIARDS DE DOLLARS DE BÉNÉFICE EN 2009

APPLE DRESSE UN BILAN POSITIF

Apple enregistre des chiffres trimestriels records avec un chiffre d'affaires en hausse de 32% sur un an, grâce essentiellement aux ventes d'iPhone qui ont doublé, mais aussi à celles de "Mac" en hausse de 33%.



Les résultats du premier trimestre fiscal 2010, démontrent une fois encore que la firme à la pomme croquée ne connaît pas la crise. Avec un chiffre d'affaires de 15,68 milliards de dollars, elle a réalisé un bénéfice net de 3,38 milliards de dollars. Ce qui dégage un bénéfice par action de 3,67 dollars là où les analystes tablaient sur 3,50 dollars.

A cette occasion, Apple a fait également d'un bond de 49% de son bénéfice au premier trimestre de son exercice fiscal décalé, à 3,38 milliards de dollars. Il s'agit selon le directeur financier de la firme "du meilleur résultat jamais vécu (...) ils ont largement dépassé les attentes". Pour sa part, Steve Jobs, P-dg a affirmé qu'Apple était désormais en rythme annualisé pour une société dépassant les 50 milliards de dollars de chiffre d'affaires annuel, jugeant cela "surprenant". Le fabricant informatique a écopé durant l'exercice 2009 ; 8,7 millions d'iPhone. Plus de 200 mille appareils se sont vendus depuis la fin octobre sur le marché chinois. En revanche les ventes d'ordinateurs Macintosh ont heureusement surpris avec une hausse de 33% sur un an, soit à 3,36 millions d'unités, tandis que celles de baladeurs iPod se sont un peu essouffées (-8%), à 21 millions d'unités. Toutefois les ventes d'iPod Touch, la version la plus sophistiquée des baladeurs Apple permettant d'accéder aux applications de l'App Store, ont bondi de 55%, permettant à cette division d'enregistrer un chiffre d'affaires en légère hausse.

Il est à préciser que le groupe a largement amélioré ses marges, avec un taux de marge brut de 40,9%, contre 37,9% à la fin 2008. Il a également encore développé son implantation à l'étranger, où il réalise désormais 58% de ses ventes, et où il prévoit d'ouvrir la moitié des 40 à 50 magasins prévus

APPLE LANCE SA TABLETTE IPAD

Un appareil tactile dédié au divertissement

Encore une fois, Apple réussit à relever le défi en procédant à l'annonce officielle de sa tablette tactile : iPad. Il s'agit, d'un appareil portable, avec un écran multipoints de 9,7 pouces, qui ambitionne de jouer les chaînons manquants entre l'iPhone et le Mac.

Selon Apple, cette version agrandie de l'iPod Touch serait dédiée essentiellement au divertissement : téléchargement et écoute de musique, visionnage de films ou de photos, consultation de livres électroniques et titres de presse, etc.

Pour ce qui est des caractéristiques physiques, l'iPad affiche des dimensions de 24,28 cm (hauteur) sur 18,97 cm (largeur) avec une épaisseur de 13,4 mm, pour un poids de 680 grammes



en version standard, contre 730 grammes pour le modèle 3G. L'iPad dispose d'un processeur réalisé par Apple, qui depuis 2008 et le rachat de PA Semiconductor est en mesure de concevoir ses propres puces. On aura le choix entre des modèles 13, 32 et 64 Go, avec ou sans 3G. Côté multimédia, l'iPad lira les vidéos H.264 dans une résolution allant jusqu'à 720p. Cette tablette tactile du constructeur de la pomme croquée est prêt à accompagner son utilisateur via sa connexion Wifi 802.11n ou WiFi/3G.

Cet appareil est également équipé d'un accéléromètre et boussole, un haut-parleur et microphone, ainsi qu'un Bluetooth 2.1 + EDR. Concernant l'autonomie de ce terminal, elle est, selon le constructeur informatique, d'une durée de 10 heures.

SAMSUNG E2120

DISPONIBLE EN ALGÉRIE

La simplicité au bout des doigts

Les nouveaux téléphones mobiles débarquent en chaîne sur le marché algérien en ce début d'année, en effet, Samsung vient d'introduire son nouveau terminal baptisé Samsung E2120.

Avec son design simple et compact, le Samsung E2120 a réussi à séduire en Europe. Connaîtra-t-il le même succès en Algérie ? Il s'agit d'un téléphone portable qui assure confort et facilité d'utilisation. Son poids de 76 grammes fait de lui un mobile discret et pratique. Le Samsung E2120 offre également des fonctions multimédia et des fonctions liées à la sécurité de son utilisateur. Il s'agit d'un terminal qui est conçu pour tous ceux qui aiment écouter de la musique où qu'ils soient.

Grâce aux touches musicales spéciales, le Samsung E2120 se commande comme un baladeur MP3. De plus, il permet aussi l'écoute de la radio. Le E2120 vous offre la possibilité de personnaliser les sonneries en enregistrant, par exemple, des extraits de radio, puis en les convertissant en sonneries. Etant donné que le Samsung E2120 est dédié pour les passionnés de musique, il permet de stocker toute la musique préférée sur une carte micro SD externe pouvant aller jusqu'à 2 Go. Pour tous ceux qui aiment prendre des photos, APN et caméra vidéo VGA sont intégrés dans le Samsung E2120. Quant à l'éditeur de photos, il offre à son utilisateur la possibilité de retoucher toutes les photos sur le téléphone même. Plus besoin de PC !



EN OFFRANT GRATUITEMENT LA NAVIGATION PIÉTONNE ET ROUTIÈRE SUR SES SMARTPHONES

Nokia vise à séduire une large base d'utilisateurs

Le numéro 1 mondial de téléphonie mobile, Nokia ne cesse de faire preuve d'innovation. L'objectif est de satisfaire ses clients.

En effet, la firme finlandaise vient de mettre à disposition du grand public une nouvelle version d'Ovi Cartes pour ses Smartphones incluant une navigation piétonne et routière. Il s'agit d'une formule haut de gamme qui est téléchargeable gratuitement sur le site internet de Nokia.

Ce guide vocal est disponible dans 74 pays en 46 langues. Ainsi, des cartes détaillées couvrant plus de 180 pays sont disponibles chez Nokia, précise un communiqué rendu public hier. En fait, la gratuité de la navigation routière et piétonne permet à Nokia d'attirer rapidement une large base d'utilisateurs à laquelle elle peut proposer des fonctions de localisation, du contenu et des services inédits. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Nokia pour dominer le marché des services de cartographie, de navigation et de géolocalisation mobile. Elle est conforme à sa vision selon laquelle la nouvelle vague de croissance sera centrée sur la géolocalisation et la socialisation sur Internet : la position géographique des internautes devient tout aussi importante que ce qu'ils font.

Selon le cabinet d'études de marché Canalsy, le nombre de personnes dans le monde entier qui utilise le GPS de leur téléphone mobile a atteint environ 27 millions à la fin de l'année 2009. Avec cette annonce, Nokia augmente potentiellement sa base d'utilisateurs puisqu'elle permet à de nombreux utilisateurs de Smartphones Nokia compatibles – et ceux à venir prochainement – d'activer immédiatement et gratuitement la navigation routière et piétonne en téléchargeant le nouveau service Ovi Cartes. Nokia développera encore cette base en ajoutant rapidement d'autres Smartphones à la liste des téléphones compatibles. Le même cabinet d'étude estime également qu'en 2009, les Smartphones avec GPS intégré atteignaient 163 millions d'unités vendues dans le monde entier. Nokia comptabilisant plus de la moitié (51 %) des unités avec 83 millions de téléphones GPS en cumul.

A cette occasion, explique Dana Adnani, directrice de communication de Nokia Afrique du Nord : "Nokia s'est engagé à proposer un seul produit utilisable dans tous les pays. Désormais il n'est plus utile d'utiliser un télé-



phone mobile et un système de navigation routière distinct qui fonctionne dans un seul pays ou une seule région, puisque nous proposons gratuitement le service de navigation routière et piétonne mobile qui fonctionne dans le monde entier". Contrairement aux autres acteurs du marché de la navigation routière, nous ne souhaitons pas vous vendre des cartes des pays où vous ne séjournez que quelques jours. Nous proposons gratuitement la navigation et les cartes, avec toutes les fonctionnalités haut de gamme que vous attendez», a-t-elle ajouté. Par ailleurs, Ovi Cartes est

téléchargeable dès maintenant sur 10 téléphones Nokia, dont le populaire Nokia N97 mini, le Nokia 5800 XpressMusic et le Nokia E72. Ainsi, d'autres Smartphones Nokia seront ajoutés d'ici quelques semaines. À partir de mars 2010, les nouveaux Smartphones Nokia avec GPS incluront gratuitement la nouvelle version d'Ovi Cartes, qui comprend des données cartographiques locales, une navigation piétonne et routière haut de gamme et l'accès à des guides de voyage Lonely Planet et Michelin.

TÉLÉPHONIE MOBILE

LE LANCEMENT EN CHINE DES DEUX MOBILES ANDROID GOOGLE REPORTÉ



Le géant américain de l'Internet Google a décidé de reporter la commercialisation en Chine de deux smartphones tournant sous Android, un lancement qui était prévu cette semaine, mais qui se voit repoussé pour des raisons encore inconnues.

Ce changement de programme intervient à un moment crucial, en effet, entre l'américain Google et le gouvernement chinois un coup de froid s'est installé aujourd'hui, pour cause, Google déclare avoir été ciblé par des attaques répétées contre les messageries d'internautes chinois et a décidé de demander des explications à ces derniers.

Il est indiqué que les deux smartphones prévus au lancement sont fabriqués par Samsung et Motorola et la commercialisation de ces deux mobiles sera confiée vraisemblablement à l'opérateur chinois Unicom. Affaire à suivre...



à partir de 500 da
de recharge, pendant 7 jours !



APPELS ET SMS
ILLIMITÉS

24H24

mobilis. et que chacun parle.



MAGHREB DES LIVRES

La 16^e édition les 6 et 7 février



La 16^e édition du Maghreb des livres se tiendra les samedi 6 et dimanche 7 février 2010 à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration à Paris. L'objectif de cette manifestation, organisée par l'association Coup de Soleil, est de mettre en valeur l'ensemble de la production éditoriale relative au Maghreb. Au cœur de la manifestation : le livre et les auteurs. Il s'agit des livres édités dans les 12 derniers mois en France, au Maghreb et ailleurs (ouvrages en langues française, arabe et tamazight) présentés au sein d'une grande librairie.

SEMAINE CULTURELLE INTERWILAYA

Adrar accueille Tizi-Ouzou

Le patrimoine amazigh, matériel et immatériel, de la wilaya de Tizi-Ouzou est à l'honneur depuis jeudi à Adrar, dans le cadre d'une semaine culturelle. Initiée dans le cadre des échanges interwilayas, cette manifestation culturelle comporte diverses expositions d'arts plastiques et de produits d'artisanat propres à la région de Kabylie, notamment la poterie, le tissage, la bijouterie traditionnelle.

AVEC UN INSTRUMENT ÉTRANGE

Pat Metheny en tournée en France



Le guitariste jazz américain Pat Metheny entame depuis hier en France une tournée mondiale après la sortie lundi dernier de son album "Orchestrion", du nom d'un multi-instrument qui lui permet de se transformer en homme orchestre. Le multi-instrument de Pat Metheny regroupe à la fois des pianos, des batteries, des percussions et des guitares robotisées, le tout commandé pour l'essentiel à partir de la guitare du soliste.

LES TRÉSORS VIVANTS

SE DÉFAIRE DU PIÈGE DE L'IDÉOLOGIE

Il faut aller jusqu'au Japon, fouiller dans son histoire contemporaine et ancienne pour apprécier la place que réserve l'Algérie aux «trésors vivants», c'est-à-dire aux citoyens du 3^e âge, détenteurs de savoir ou de savoir-faire.

PAR LARBI GRAÏNE

C'est à cette escapade dans l'espace et le temps que l'anthropologue, Aïssa Belmekki, a convié l'assistance du café littéraire l'Ile Lettrée, de la rue Zabana à Alger. La notion de trésors vivants ne renvoie pas au social, mais à un traitement ressortant plus à la culture qu'à une politique publique de prise en charge des personnes âgées. «*Le statut de l'enfant, le statut de la femme, le statut du 3^e âge sont des indices révélateurs quant à la qualité d'une civilisation ou d'une nation*» affirme Aïssa Belmekki.

Le Japon est si lointain, si différent et mystérieux et néanmoins plus proche de nous que nous le pensons. Pour Belmekki, bien que le Japon appartienne à la civilisation chinoise, à la race jaune adepte du signe et de l'idéogramme, il n'en demeure pas moins un pays imprégné de spiritualité comme le reste des contrées de l'Orient et, notamment, des pays musulmans.

La religion au Japon est dominée par des systèmes philosophiques ou de sagesse. Tout commence avec Lao Tseu qui crée le taïisme (la Voie) menant «*vers la connaissance utile, celle de Dieu*»; ensuite, vient l'influence de la Chine à travers Confucius «*qui a mis sur pied une philosophie basée sur la morale, l'éthique, la vertu et pour lequel l'ordre de l'Etat vient des hommes d'Etat qui sont vertueux et pas le contraire*». Selon Belmekki, «*il*



Aïssa Belmekki.

n'y a pas plus dangereux que l'idéologie». «*Voyez ce que l'idéologie a fait de la Corée, une idéologie qui a professé un seul pays, un seul peuple, une seule langue, une seule religion*». «*Aujourd'hui dit-il Pyongyang est une planète et Séoul une autre planète*», et d'asséner : «*l'idéologie vous fait oublier vos racines, votre origine ethnique et votre religion*».

Le contraste avec l'Algérie peut être quantifié par l'énumération de nombreux traits. Mais ce que fait l'Algérie est le contraire de ce que fait le pays du Soleil Levant. L'un est un pays méditerranéen, l'autre de l'Asie orientale, l'Algérie a 2.380.000 km² de superficie, à peu près 5 fois la France, 8 fois le Japon mais avec seulement 35 millions d'habitants. Le Japon possède 373.000 km² répartis sur 4.000 cailloux, 4.000 îles éparpillées dans la mer, sa superficie totale est égale aux 2/3 de celle de la France, mais supporte 130 millions d'habitants. L'Algérie est un pays globalement peu peuplé,

mais regorge de richesses naturelles : pétrole, gaz, or, fer, diamant alors que le Japon n'a rien. Mais celui-ci est la seconde puissance économique mondiale. Belmekki soutient que la réussite économique du Japon repose sur le fait que ce pays tient à son identité profonde en dépit de son ouverture sur l'Occident. Il n'aurait pas oublié d'intégrer au management entrepreneurial des éléments de la culture traditionnelle.

Son organisation est «*calquée sur le modèle pyramidal de la cellule familiale*», ce qui nous rapproche déjà du 3^e âge et de cette notion de trésors vivants. «*Ce modèle pyramidal, soutient Belmekki, on le retrouve au bureau, à l'entreprise, et même au sein de l'Etat*», avant d'ajouter que «*c'est un modèle pyramidal dominé par le père, incontestablement le chef de la famille*». Et de souligner : «*Ce n'est pas du patriarcat, c'est une question de répartition de responsabilité dans cette cellule*». L.G.

DE NOUVELLES PIÈCES EN PERSPECTIVE

Ça redémarre au théâtre !

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi abritera, du 2 au 6 février 2010, trois représentations par la troupe du Théâtre régional de Mascara, le tout nouveau-né des planches. Ensuite il cédera la scène aux réalisations des troupes de Carte blanche, qui sont le fruit d'un partenariat de trois ans avec le théâtre de Lenche de Marseille. C'est ce qu'ont indiqué hier des responsables du Théâtre national algérien au cours d'une conférence de presse animée au siège du TNA.

«*Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous aujourd'hui les artistes du Théâtre régional de Mascara, qui a à peine 5 mois d'existence, mais qui a déjà à son actif plusieurs productions*», s'est félicité



Fethenour Benbrahim, responsable de la communication au TNA. Le public, a-t-il promis, «*aura toute latitude de découvrir de jeunes talents à*

travers deux pièces de théâtre pour adultes et une pour enfants». Et d'ajouter «*c'est avec plaisir que nous mettons cet espace à la disposition*

d'une génération en herbe, talentueuse et motivée». Quant au second volet du programme, il mettra à l'honneur le travail artistique réalisé conjointement par le théâtre algérien et son homologue français. La création mêle ainsi artistes algériens et français, les frontières étant abolies.

Carte blanche a découlé de la signature de conventions pour consacrer un travail d'échange entre le théâtre des deux pays. Après les pièces *Fatma*, *Arrêt Fixe*, *La grotte éclatée*, qui ont été déjà présentées, l'année dernière, aux publics algérien et français, il est prévu pour la présente édition la représentation de *La répétition* de M'Hamed Benguettaf et *Le Songe d'une nuit d'été* de William Shakespeare. K. H.

ELLE EST UTILISÉE POUR LE TRAITEMENT DE PLUSIEURS MALADIES DE BÉBÉ

L'homéopathie à la rescousse

C'est bien connu : nos chers enfants se retrouvent assez souvent malades, surtout quand ils sont petits. Pour les soigner, il n'est pas forcément nécessaire d'utiliser les grands moyens. Et dans bien des cas, parents et médecin font le choix de l'homéopathie.

Précautions

Une chose est sûre : si pour son bébé on préfère l'homéopathie, il faut le faire avec l'avis d'un médecin. Car mieux vaut prendre systématiquement conseil auprès d'un praticien quand un nourrisson tombe malade, surtout s'il est très jeune. Certaines affections qui peuvent apparaître bénignes comme une simple diarrhée, ou une fièvre... nécessitent une prise en charge médicalisée pour – entre autres – un diagnostic, et éviter d'éventuelles complications. Il est donc recommandé d'éviter l'auto-médication chez un nourrisson.

Un traitement approprié

Cette précaution prise, l'avantage principal du traitement homéopathique est l'innocuité. Il n'est a priori ni toxique, ni dangereux. Ce qui n'est pas



toujours le cas des médicaments allopathiques qui peuvent engendrer une intoxication, des effets secondaires...

De plus, le traitement homéopathique est généralement facile à faire accepter à l'enfant, ayant souvent un goût sucré. On peut utiliser ces traitements en application locale, par exemple, pour déposer un peu de produit homéopathique sur la gencive en cas de poussée dentaire.

Par voie générale, on peut disposer de doses-poudre, on peut aussi écraser les

granules dans un linge propre, ou encore les diluer dans un peu d'eau. Toutefois, des homéopathes donnent directement des granules sous la langue de bébé.

Les préparations homéopathiques en gouttes contenant de l'alcool, ne doivent pas être données à un enfant.

Contre des maladies infectieuses

Le traitement homéopathique peut être prodigué pour lutter contre certaines

maladies infectieuses : rubéole, rhinopharyngites... ; tout comme les pathologies cutanées (érythème, piqûres d'insectes, etc), les problèmes douloureux, comme les poussées dentaires. A côté des traitements homéopathiques, des médicaments allopathiques peuvent être prescrits, en cas de nécessité.

La première consultation homéo

Elle peut durer de une demi-heure à une heure, temps pendant lequel l'homéopathe procède à un véritable interrogatoire !

Il devra savoir beaucoup de choses, de votre grossesse à l'accouchement, et particulièrement sur le caractère de votre enfant : son comportement, son sommeil, ses goûts alimentaires, la qualité de ses selles... Les réponses vont lui permettre de dresser une sorte de « profil homéopathique » de l'enfant.

En savoir en plus

Les traitements homéopathiques peuvent être donnés en association avec d'autres médicaments allopathiques. Il est généralement recommandé de ne pas les donner au même moment. On évite aussi le plus souvent de donner un traitement homéopathique au moment du repas.

ALLERGIE AU LAIT DE VACHE

Le facteur familial favorise le développement



L'allergie au lait de vache, plus précisément l'allergie aux protéines de lait de vache (APLV) concerne essentiellement les bébés jusque vers 3 ans. La plupart du temps, l'allergie disparaît ou s'atténue entre 5 et 8 ans au plus tard. Il faut être attentif aux signes comme une diarrhée, des douleurs abdominales... qui peuvent signaler une allergie.

Les enfants victimes d'une allergie au lait

Les nourrissons sont les plus concernés par les allergies aux protéines de lait de vache (APLV). Généralement ce type d'allergie se résorbe avec l'âge si elle est traitée de façon précoce. Entre l'âge d'un et trois ans, les aliments les plus allergènes sont l'œuf, l'arachide et le lait de vache.

Au-delà de 5 ans, 80 % des allergies aux protéines de lait de vache se résorbent, et 90 % au-delà de 8 ans. En moyenne, environ 10 % des enfants souffrant d'APLV la garderont adulte. Le facteur familial (un frère, une sœur, un parent allergique) favorise le développement de l'APLV.

Les symptômes

Connus

Certains symptômes sont plus souvent associés à une allergie aux protéines de lait de vache, ils sont impressionnants et peu courants, comme un eczéma sévère, du sang dans les selles, une absence de prise de poids. La forme la plus grave de réaction allergique est le choc anaphylactique qui peut être gravissime et parfois même fatal !

Méconnus

Des signes plus discrets et courants peuvent révéler une APLV chez un nourrisson : des douleurs abdominales, de la diarrhée ou une constipation... Un reflux gastro-oesophagien peut être aussi lié à cette allergie.

Le lait maternel

Le lait maternel peut aussi déclencher des allergies chez le nourrisson, selon le régime alimentaire de la mère. Parfois, il suffit que la mère consomme des œufs ou du blé pour que des réactions allergiques se manifestent chez l'enfant qui absorbe une partie de ces substances dans le lait maternel. Mais les mères ne doivent pas culpabiliser, il faudra dans un premier temps retirer ces aliments allergènes de leur alimentation.

Les traitements de l'allergie au lait de vache

Il est important que l'allergie soit diagnostiquée le plus tôt possible pour être prise en charge de façon efficace. La première étape du traitement consiste à retirer de l'alimentation de l'enfant tout apport en lait de vache. Le lait de vache peut être remplacé par du lait en poudre spécifique sans les protéines à l'origine de l'allergie. Il est prescrit par le médecin. Pour une allergie importante, il existe des produits à base d'acides aminés. Au bout d'un certain temps le médecin fera un test de provocation en réintroduisant du lait de vache dans l'alimentation de l'enfant sous contrôle médical.

Nos conseils

- Si votre bébé pleure, a les lèvres qui gonflent lorsqu'il boit son biberon ou qu'il tète, il peut s'agir d'une allergie

- N'oubliez pas que des signes courants (diarrhée, reflux gastro-oesophagien, douleurs abdominales, coliques...) peuvent signaler une APLV.

- En cas de suspicion d'allergie, consultez votre médecin traitant ou un pédiatre.

- Une allergie non traitée ou traitée tardivement peut exposer l'enfant à des risques de polyallergies plus tard, il risquera de développer de l'asthme.

Un niveau faible de vitamine D pourrait aggraver l'asthme, selon une étude

Un niveau faible de vitamine D pourrait aggraver l'asthme et freiner la réaction au traitement aux stéroïdes, révèlent les résultats d'une nouvelle étude rendue publique aux USA.

Cette étude, publiée dans le numéro de janvier de l'American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine, conclut que les personnes présentant un niveau faible de vitamine D dans le sang obtiennent les résultats les plus mauvais aux tests des

voies respiratoires et d'hyperréactivité bronchique.

Pour aboutir à ces conclusions, un groupe de chercheurs du National Jewish Health (NJH) de Denver ont examiné pour les niveaux de vitamine D de 54 asthmatiques ainsi que leur fonction respiratoire, l'hyperréactivité de leur bronche, et leur réponse au traitement aux stéroïdes. Toutefois, les chercheurs ignorent encore si des compléments de vitamine D permettront de soigner l'asthme.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'habitat et de l'urbanisme
Wilaya de Ghardaïa
Direction du logement et des équipements publics

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Projet : Etude et réalisation d'un EFP Base 06 avec demi pension 200 repas en remplacement à Metlili

Conformément aux dispositions de l'article 43 Alinéa 02 du décret présidentiel N° 02/250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la direction du logement et des équipements publics de Ghardaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national relatif au projet indiqué ci-dessus, paru dans les quotidiens nationaux notamment :

- EL AHDATH du 17/09/2009

Qu'à l'issue de l'étude des dossiers et analyse des offres techniques et financières le concours est déclaré infructueux pour motif : aucun bureau d'étude n'a obtenu la note éliminatoire indiqué dans le cahier des charges N° 76/2009 approuvé par le comité des marchés en date du 10/08/2009.

Midi Libre N° 879 Dimanche 31 janvier 2010 - ANEP 795 184

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'habitat et de l'urbanisme
Wilaya de Ghardaïa
Direction du logement et des équipements publics

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Projet : Etude et réalisation d'un lycée 800 à HASSI-EL GARA

Conformément aux dispositions de l'article 43 Alinéa 02 du décret présidentiel N° 02/250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la direction du logement et des équipements publics de Ghardaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national relatif au projet indiqué ci-dessus, paru dans les quotidiens nationaux notamment :

- EL AHDATH du 22/09/2009

Qu'à l'issue de l'étude des dossiers et analyse des offres techniques et financières le concours est déclaré infructueux pour motif : aucun bureau d'étude n'a obtenu la note éliminatoire indiqué dans le cahier des charges N° 77/2009 approuvé par le comité des marchés en date du 10/08/2009.

Midi Libre N° 879 Dimanche 31 janvier 2010 - ANEP 795 188

EL DJADEL

Magazine d'informations et d'analyses

LE N°16 DANS LES KIOSQUES

L'Algérie... une sélection à trois visages

La sélection nationale de football, sous la conduite de Rabah Saâdane, a achevé le premier tour de la 27ème Coupe d'Afrique des Nations de football en Angola avec une qualification, à l'issue d'une prestation à trois visages.



Un scandale burlesque




Le faux pas de trop de Washington

C'est sans doute à juste titre que l'Algérie a fait montre de son désapprobement vis-à-vis de l'attitude des Etats-Unis, dont les responsables n'ont pas hésité le mois du monde à insérer les Algériens, au même titre que les ressortissants de 13 autres pays, sur une «liste noire» devant permettre aux autorités américaines de se saisir de posséder à des centaines d'heures, obligatoirement et humiliter pour tout ressortissant devant fuir le sol de l'Orchide Sam.



Ahmed Ouyahia et Louisa Hanoune : POUR LE MEILLEUR !




EL DJADEL 50 DA

El Djadel N°16 - du 20 janvier au 1er février 2010

L'ALGERIE... UNE SÉLECTION À TROIS VISAGES

Le faux pas de trop de Washington

Sidi Saïd pris à partie par les travailleurs de tous les secteurs

La maison UGTA prend eau...

Ali El-Hadj Tahar

L'ami des arts et des lettres



Pour tout renseignement : 26 rue Didouche Mourad, Alger
Tél. : 021.63.80.82 / 63.80.87 Fax : 021.63.79.14 Mobile : 0770.32.44.66

Cuisine

Brochettes de viande marinées



Ingrédients :

800 g de viande de mouton
1 aubergine

1 courgette

12 oignons

Marinade :

25 cl d'huile d'olive

2 oignons

2 gousses d'ail

1 c. à café de poivre noir concassé

1 botte de basilic

Sel

Sauce :

250 g de tomates

1/2 c. à café de thym ou de romarin

2 c. à soupe de vinaigre

Sel

Préparation

Préparer la marinade avec les oignons et l'ail haché, le basilic ciselé, le poivre concassé et l'huile. Saler et bien mélanger. Ajouter la viande coupée en cubes et laisser mariner 2 h au réfrigérateur. Egoutter la viande et réserver la marinade.

Eplucher les oignons. Laver l'aubergine et la courgette, les couper en rondelles d'1 cm d'épaisseur, puis en 4 et les badigeonner avec un peu de marinade. Intercaler cubes de viande et légumes sur des brochettes en bois. Mettre les tomates pelées et leur jus dans une casserole, verser le vinaigre, puis saler. Porter à ébullition puis laisser mijoter 20 min à feu doux. Incorporer le jus de la marinade et laisser réduire de moitié. Passer la sauce au mixeur et la réserver au chaud. Faire cuire les brochettes 5 min sur la braise en les retournant à mi-cuisson. Servir ces brochettes accompagnées du coulis de tomates présenté en saucière.

Gâteau au yaourt et aux pommes râpées



Ingrédients :

1 yaourt (le pot servira de mesure)

1 pot et 1/2 de sucre

2 pots et 1/2 de farine

3/4 de pot d'huile

3 œufs

1 sachet de levure

1 c. à café de cannelle

2 pommes

Préparation :

Laver, éplucher et râper les pommes. Dans un saladier, mélanger le yaourt, les pommes râpées et la cannelle. Ajouter le sucre, la farine avec la levure, l'huile et enfin les œufs.

Mélanger le tout et verser dans un moule à cake. Enfourné 50 min.

SOINS, BEAUTÉ

L'art d'hydrater la peau

Sans cette habitude de soin quotidien et ce, dès l'âge de 25 ans, la peau devient flétrie, terne et accélère l'apparition des rides. Et comme on veut toujours retarder les traces de l'usure du temps sur notre visage, l'hydratation doit avoir une place de choix aux côtés de la brosse à dent. Le point en petites questions pratiques sur l'hydratation.

Pour hydrater sa peau, deux habitudes quotidiennes sont à prendre :

- Le fameux litre et demi d'eau à boire par jour fait partie de l'hygiène de vie qui tend à compenser les pertes en eau journalière de l'organisme. C'est l'indispensable hydratation interne.

- L'application d'une crème hydratante sur le visage matin et soir qui est trop souvent oubliée.

A quoi sert une crème hydratante ?



Une crème hydratante sert à restaurer le film hydrolipidique malmené par l'évaporation naturelle de l'eau du corps et par les agressions extérieures. Elle contient des agents lipides qui contribuent à maintenir l'eau dans le stratum corneum (une sorte de garde peau).

En fait, une crème hydratante agit sur deux plans :

- Elle capture l'eau qui vient du derme, la retient comme une éponge et freine ainsi son évaporation.

- Elle renforce le ciment intercellulaire et colmate les brèches qui risquent de s'y reproduire.

L'hydratation de la peau ne concerne-t-elle que les peaux sèches ?

Non : Que la peau soit normale, sèche ou grasse, il est nécessaire d'en prendre soin afin de restaurer ou maintenir un bon niveau d'hydratation. Ce dernier agit considérablement

sur le fonctionnement et la beauté de la peau.

Doit-on hydrater la peau différemment selon l'âge ?

Oui, Et c'est physiologique. Le vieillissement cutané est avant tout issu d'une diminution de la teneur de la peau en lipides cutanés, d'où la déshydratation. La peau, moins protégée, devient plus sèche et voit apparaître ses premières ridules, rides d'expression et rides. Et ce processus qui démarre à l'âge de 25 ans ira crescendo avec les années, d'où la nécessité d'adapter ses soins hydratants à chaque décennie.

Et le corps ?

S'il y a bien un réflexe à prendre, c'est bien celui du passage du lait corporel chaque matin après la douche. Hydratée, la peau du corps conservera son aspect doux, satiné et repoussera les marques du temps qui ne l'épargne pas plus que le visage.

L'hydratation est un geste simple mais souvent négligé. Pour garder une jolie peau lisse pour assez longtemps, il faut veiller à ce que la peau soit bien nourrie et bien protégée.

VIGILANCE ET SÉCURITÉ

Eviter les risques d'incendie à domicile



Un incendie peut se déclarer très vite et tout emporter avec lui. Avec un peu de vigilance et quelques gestes, vous pouvez réduire ce risque.

- Eteignez complètement vos cigarettes et évitez de les fumer au lit :

- Ayez un extincteur chez vous, dont la date limite d'utilisation n'est pas dépassée :

- Evitez de laisser vos appareils électriques en veille :

- Bannissez les multiprises, un seul appareil branché par prise :

- Ne laissez pas de casse-

roles, poêles ou plats sur le feu sans surveillance :

- Mettez vos allumettes et briquets en hauteur, afin d'être hors de portée de vos enfants :

- Rangez vos produits inflammables hors de portée de vos enfants et également loin des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes....

- Evitez de raviver un barbecue ou un feu avec de l'essence.

Conseil :

Vous pouvez également, et cela est d'ailleurs fortement recommandé, installer un détecteur de fumée.

Astuces

Des collants qui tiennent longtemps :



Vos collants tiendront mieux le coup si vous prenez préalablement la précaution de les surgeler.

Vous les dégelerez ensuite sous la douche, avant de les faire sécher.

Les gants qui rétrécissent :



Pour que vos gants regagnent leur taille d'origine, placez-les à plat dans un chiffon humide. Enfilez-les ensuite

pour dilater les doigts et la paume avant de les sécher complètement.

Oter les faux plis d'un vêtement :



Pour faire disparaître le faux pli sur un vêtement propre, faites dissoudre un cachet d'aspirine dans l'eau, détrempez le faux pli, puis passez le fer chaud dessus avec une patte-mouille.

Préserver la couleur noire des habits :



Frictionnez-les avec une brosse plongée dans du café noir. Puis lavez-les comme d'habitude. Procédez

toujours dans le même sens pour le brossage et séchez votre vêtement à l'ombre.

ATHLÉTISME

DOPAGE

4 ans de suspension pour une Américaine médaillée d'or du 4x400 m des JO-2004 (Usada)

L'Agence américaine antidopage (Usada) a annoncé, vendredi passé, une mesure de suspension pour quatre ans de l'athlète américaine Crystal Cox, membre du relais 4x400 m, médaillée d'or aux JO-2004, après avoir admis s'être dopée de la fin 2001 à 2004.

L'Usada précise, dans un communiqué, que tous les résultats officiels de Cox depuis le 3 novembre 2001, ainsi que ses primes et ses médailles, seront invalidés et sa suspension a débuté le 26 janvier. L'athlète, qui n'avait couru que lors des séries du relais, a avoué avoir utilisé des produits anabolisants et des hormones. L'Agence américaine antidopage a précisé que la sanction infligée à Crystal Cox découlait d'éléments reçus par l'Usada au cours d'une enquête menée à partir d'informations obtenus dans le cadre du scandale de dopage Balco.

L'affaire Balco, déclenchée en 2003, a mis au jour un réseau de dopage étendu à plusieurs sports aux Etats-Unis. L'ancienne sprinteuse Marion Jones a purgé plusieurs mois de prison pour son implication dans cette affaire et la vedette du baseball Barry Bonds est en attente de procès à San Francisco.

APS

TENNIS

AUSTRALIE-2010

Serena Williams remporte son cinquième Open

L'Américaine Serena Williams a remporté son cinquième Open d'Australie en battant la Belge Justine Henin 6-4, 3-6, 6-2 en finale samedi à Melbourne. C'est le douzième titre du Grand Chelem pour la numéro 1 mondiale, qui a défendu son titre à Melbourne sous les yeux de sa compatriote Billie Jean King, qu'elle rejoint au palmarès des victoires dans un tournoi majeur.

"Billie, on est à égalité!", a-t-elle déclaré après avoir reçu la Coupe des mains de Margaret Court. Serena, 28 ans, reste encore à distance respectable des 18 titres de Martina Navratilova et Chris Evert, des 19 de Hellen Wills Moody, des 22 de Steffi Graf et surtout des 24 trophées de Margaret Smith Court. Mais elle a confirmé qu'elle était la plus grande championne de ces dix dernières années en s'imposant face à une autre figure majeure du tennis féminin, sortie de retraite au début de l'année après dix-huit mois de pause. L'Américaine a mis fin au rêve de Henin qui cherchait à rééditer le coup d'éclat de Kim Clijsters à l'US Open, en remportant un Grand Chelem quelques semaines seulement après son retour sur les courts. Serena a fait prévaloir sa puissance physique face au tennis plus varié de la Liégeoise, trahie par son service dans les moments clés. L'Américaine a su surmonter un terrible passage à vide où elle a perdu quinze points de suite à partir du milieu du deuxième set. w

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT NATIONAL (5^E JOURNÉE)**LE WAB CONFIRME SA POSITION DE LEADER**

La cinquième journée du championnat d'Algérie de basket-ball seniors messieurs a «permis» au WA Boufarik de se distinguer et garder sa place de leader suite à sa victoire face au NB Staoueli sur le score de 67 à 58. Donc le WAB est toujours en tête du classement général avec 11 points.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Par contre, le NBS est en troisième position du classement avec neuf points. Dans l'autre groupe, le CRM Birkhadem enregistre sa cinquième victoire consécutive. Suite à sa large victoire face au CRB Dar Beida sur le score de 100-70, le GS Pétroliers est le dauphin du groupe avec 11 points tandis que le CRBDB, après sa défaite, occupe la quatrième place avec neuf points. La troisième et dernière rencontre de cette journée en play-off a enregistré la défaite du TRB Blida qui s'est incliné face à CSM Constantine sur le score de 49-53. Suite à ce revers, le TRBB est lanterne rouge avec cinq points. Le CSMC est à la cinquième place avec sept points.

Poule "Play-Down": Une journée sans surprise

Le leader de cette poule Play-Down, le CRM Birkhadem, a battu le COBB Oran sur le score de 79-51. Grâce à cette victoire, le CRMB a confirmé sa position de leader avec onze points et aucune défaite. Par



Statu quo en tête du classement.

contre, le COBB ORAN enregistre sa troisième défaite avec une peu reluisante dernière place au classement général avec quatre points. Le deuxième et dernier match de cette cinquième journée a vu

l'Olympique de Batna battre le CRB Témouchent sur le score de 71 à 59. La rencontre entre l'AB Skikda et le WB Ain-Benian été reportée à une date ultérieure.

S. B.

Ph/D. R.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Poule "Play-Off":

TRB Blida	CSM Constantine	49-53
NB Staoueli	WA Boufarik	58-67
CRB Dar Beida	GS Pétroliers	70-100

Classement	Pts	J
1. WA Boufarik	11	5
- GS Pétroliers	11	5
3. NB Staoueli	9	5
- CRB Dar Beida	9	5
5. CSM Constantine	7	5
6. ASPTT Alger	6	4
7. NA Hussein-Dey	5	4
- TRB Blida	5	5

Poule "Play-Down":

CRM Birkhadem	COBB Oran	76-51
AB Skikda	WB Ain-Benian	(reporté)
CRB Témouchent	O. Batna	59-71
Exempt : USMM Hadjout		

Classement	Pts	J
1. CRM Birkhadem	11	5
2. O. Batna	10	5
3. USMM Hadjout	7	4
4. WB Ain-Bénian	5	2
5. AB Skikda	4	3
- CRB Témouchent	4	4
- COBB Oran	4	3

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT NATIONAL 1 A MESSIEURS (11^E JOURNÉE)**L'Etoile de Sétif reprend les commandes**

PAR MOURAD SALHI

Le classement général du championnat national de volley-ball messieurs a subi certains changements à l'issue de la 11e journée disputée vendredi.

L'Etoile de Sétif qui a réalisé un bon exploit lors de la précédente journée devant le RC M'sila vient de rééditer le même coup, cette fois-ci, face au WO Rouiba. La formation de Rouiba, avec ce résultat, vient de confirmer sa mauvaise entame de la deuxième phase après la défaite amère sur ses bases le week-end passé devant le MBB. Le club des hauts plateaux prend logiquement les commandes de la compétition avec 20 points. Le deuxième bénéficiaire de cette journée, est le GS Pétrolier; ce club, rappelle-t-on, n'a pas disputé son 10e match face à l'USM Blida en raison du décès de l'entraîneur de l'équipe de Blida. Malgré ce match de retard, les pétrolier prennent la deuxième place avec 18 points après un succès mérité réalisé at-home contre le RC M'sila sur le score de trois sets à un. Le mouloudia de Bejaia revient en force en cette deuxième phase, en arrachant une deuxième victoire consécutive



face à la formation du PO Chlef sur un score de trois sets à zéro. Quels que soient les résultats des deux autres rencontres qui devaient avoir lieu hier au moment où nous mettions sous presse, le club des hauts plateaux reste collé en tête du classement, une place qui pourrait être partagée avec le NRBB Arreridj en cas de victoire face à l'USM Blida.

M. S.

RÉSULTATS

ES Sétif	WO Rouiba	3-1
GS Pétrolier	RC M'Sila	3-1
MB Bejaia	PO Chlef	3-0

Classement	Pts	J
1. Etoile de Sétif	20	11
2. NRBB Arreridj	18	10
- GS Pétrolier	18	10
- MB Bejaia	18	11
5. USM Blida	16	9
- PO Chlef	16	11
7. ES Bethioua	15	10
8. O. Médéa	12	10
- RC M'Sila	12	11
10. WO Rouiba	11	11

CHAMPIONNAT NATIONAL DE DIVISION I (20^E JOURNÉE)

JSK 2 - NAHD 0

LES CANARIS DE RETOUR

C'est fait, la JSK n'a pas raté la belle opportunité qui s'est présentée à elle en cette deuxième phase du championnat national de division une, face à une équipe Nahdiste qui n'arrive toujours pas à s'en sortir. Les canaris ont donc réalisé la bonne affaire à Tizi Ouzou en s'imposant sur le score de deux buts à zéro.

PAR MOURAD SALHI

Le résultat de cette nouvelle journée permettra à la formation Kabyle de confirmer sa position de poursuivant immédiat du leader, le Mouloudia d'Alger. Tout a été fait par les jaune et vert pour ne pas laisser filer les trois points sur leur terrain. L'ouverture du score a été l'œuvre de tadjer à la 16e minute de jeu, alors que son camarade Meftah a inscrit le deuxième but sur Penalty à la 23e minute. Les Nahdistes se sont réveillés après ces deux buts, mais leurs tentatives n'étaient pas efficaces. Au retour des vestiaires, la domination reste toujours du côté des locaux. La suite de la rencontre s'est déroulée dans le camp de l'équipe visiteuse. Vers la fin du match, ces derniers ont enregistré quelques réactions mais en vain; la rencontre s'est achevée sur le score acquis en 1er mi-temps. Avec ce résultat, la JSK occupe seule la deuxième place avec 34 points à deux points seulement du MCA, tenu en échec par l'USM



Les Canaris ne lachent pas prise et gardent le contact avec les Mouloudéens.

Blida A signaler une domination stérile du MCA en deuxième période. Le NAHD, qui compte la plus mauvaise défense avec 27 buts encaissés en 19 journées, contre 13

buts seulement marqués, reste toujours en bas du tableau en compagnie du MSP Batna qui s'est incliné à domicile.

La JSM Bejaia, en appel à Batna pour

rencontrer la lanterne rouge, le MSP Batna, a effectué une excellente affaire en revenant avec trois précieux points de la ville des Aurès en battant cette équipe sur le score de trois buts à zéro.

L'USM Harrach, tenue en échec par le CABB Arréridj, un but partout, a été repoussée à la cinquième place, avec 32 points alors que la JSMB partage la troisième place avec l'USM Annaba qui a battu la formation de Fouad Bouali sur le score de quatre buts à deux.

M. S.

RÉSULTATS

CABB Arreridj - USM Harrach	1-1
JS Kabylie - NA Hussein-Dey	2-0
ASO Chlef - CA Batna	1-0
USM Blida - MC Alger	1-1
USM Annaba WA Tlemcen	4-2
MC El-Eulma - MC Oran	0-0
MSP Batna - JSM Bejaia	0-3
USM Alger - AS Khroub	1-1

La rencontre: CR Belouizdad - ES Sétif a été reportée à une date ultérieure.

Classement

	Pts	J
1. MC Alger	36	19
2. JS Kabylie	34	20
3. USM Annaba	33	20
-- JSM Bejaia	33	20
5. USM El Harrach	32	20
6. WA Tlemcen	30	20
-- MC Oran	30	19
8. CABB Arreridj	27	20
-- USM Alger	27	20
10. ES Sétif	26	15
-- CR Belouizdad	26	19
-- CA Batna	26	20
-- ASO Chlef	26	20
14. MC El-Eulma	24	19
15. AS Khroub	21	19
16. USM Blida	19	20
17. NA Hussein-Dey	11	20
18. MSP Batna	10	20

CABB ARRÉRIDJ 1 - USM HARRACH 1

UN MATCH ÉQUITABLE

Pour le compte de la 3e journée du championnat national de D1, phase retour, le CA BB Arréridj a accueilli l'USM El Harrach. Ces clubs, classés tous deux au milieu du classement, tentent chacun d'améliorer leur position. Contre toute attente ce sont néanmoins les visiteurs qui prendront l'initiative de porter la menace dans le camp de Dali à la 4', par l'entremise de Djabou. Mais la balle de ce dernier sera déviée par Belouahem. La réaction des locaux ne s'est pas fait attendre, et à la 9' Touati recoit une balle d'Illoul, mais son tir frôle le poteau. Une meilleure occupation du terrain a permis aux coéquipiers de Hachoud et Bouneb, d'ouvrir le score, à la 43', d'une somptueuse tête plongeante de Touati. De retour des vestiaires, le Ahly maintient la pression et mène la première contre-attaque, diligentée par Hachoud, lequel a failli doubler le score. Bouragba se retrouve face à face avec Dali, mais rate cette opportunité. A la 91', Aouamer et au cours d'un cafouillage, arrive à égaliser pour son équipe.

M. Allouache

CHAMPIONNAT NATIONAL DE DIVISION II (20^E JOURNÉE)

L'ES MOSTAGANEM BATTUE MAIS TOUJOURS EN TÊTE

C'est une chute libre que viennent de subir les équipes du haut du tableau du championnat national de division deux à l'issue de la 20e journée disputée vendredi dernier.

En effet, les regards étaient tournés vers Constantine où s'est déroulé le grand soumet entre le CS Constantine et l'ES Mostaganem. La bonne affaire de cette rencontre a été réalisée par les locaux qui sont venus à bout de leurs visiteurs. Une concurrence acharnée existe entre ces deux sélections pour l'accession en division une.

L'autre surprise de cette nouvelle journée était l'œuvre de CR Témouchent qui vient de réaliser un bon exploit devant le Paradou AC. Avec cette belle victoire, le club de Témouchent aura toutes ses chances de jouer le titre puisque maintenant il n'est plus qu'à deux points du trio de tête. Un bon résultat qui relance certainement cette équipe dans la course.

Le MC Saida est également a été bousculé par le SA Mohammadia à la 88e minute de jeu, au moment où la rencontre s'acheminait vers un score de parité. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Benali, compliquant ainsi les cartes des Saidis qui ne s'attendaient

guère à une telle déconvenue à la dernière minute. Un autre beau derby a eu lieu au stade Bouakeul d'Oran entre l'ASMO et l'USM Bel-Abbes. Les Oranais ont été tenus finalement en échec par une équipe voisine mieux classée. L'autre équipe prometteuse de cette saison, l'AB Merouana, a obtenu une belle victoire hors de ses bases en battant à Alger, le RC Kouba. avec ce résultat, le club de Merouana s'approche de plus en plus du fauteuil de leader puisque maintenant, il n'est qu'à quatre points du leader, alors que les choses se compliquent pour son adversaire du jour qui vient de rater sa dernière chance de jouer l'accession après cette nouvelle défaite concédée sur son terrain. Ce qui a marqué aussi cette 20e journée c'est le nombre restreint de buts marqués : sur les neuf matchs joués, neuf buts seulement ont été inscrits, ce qui donne une moyenne d'un but par match. La concurrence est donc relancée, surtout entre les équipes qui se rassemblent en haut du tableau, d'autant plus qu'un seul ticket est mis en jeu pour l'accession, alors que les 17 autres équipes seront versées dans la future D2.

M. S.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

RC Kouba - AB Merouana	0-1
SA Mohammadia - MC Saida	1-0
CS Constantine - ES Mostaganem	1-0
USMM Hadjout - WR Bentalha	1-1
ASM Oran - USM Bel-Abbes	1-1
MO Bejaia - JSM Skikda	0-0
US Biskra - OM Arzew	1-0
CR Témouchent - Paradou AC	1-0
USM Sétif - MO Constantine	0-0

Classement	Pts	J
1. ES Mostaganem	34	20
-- MC Saida	34	20
-- Paradou AC	34	20
4. CS Constantine	33	20
5. CR Témouchent	32	20
6. USM Bel-Abbes	31	20
7. AB Merouana	30	20
8. US Biskra	29	20
-- ASM Oran	29	20
10. MO Constantine	28	20
11. SA Mohammadia	25	20
12. RC Kouba	24	20
-- WR Bentalha	24	20
14. USMM Hadjout	23	20
-- JSM Skikda	23	20
16. USM Sétif	21	20
17. OM Arzew	19	20
18. MO Bejaia	15	20

CHAMPION'S LIGUE AFRICAINE

Les Sétifiens préparent le match contre les Congolais

L'ES Sétif sera concernée par le premier tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique contre les congolais des Diables Noirs du Congo Brazaville le 14 février prochain. Les Sétifiens partiront le 9 février pour revenir au pays le 16 février. La délégation algérienne sera forte de 31 membres dont 22 joueurs. Les Sétifiens se sont préparés en Tunisie durant dix jours. entretemps, ils récupéreront leur six joueurs qui sont avec l'EN sauf Ziaya qui a opté pour la formation saoudienne d'El-Itihad. Lemouchia, également, pourrait opter pour un club de Ligue I française. Les Sétifiens rejoindront la ville de Brazaville sur un vol Alger-Casa-Congo Brazaville. Les poulains de Zekri sont confiants pour réaliser un bon résultat.

USMA : Achiou toujours blessé

L'inter-droit de l'USM Alger, Hocine Achiou, n'a pas joué avec l'USM Alger depuis presque deux mois. Le joueur souffre de douleurs au dos. Actuellement, il se soigne en France. Il faut dire que ce joueur a laissé un grand vide au sein de l'attaque "usmiste".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
الدائرة الإدارية لسيدى امحمد
بلدية الجزائر الوسطى
رقم.....م.ت.ع/ 2008قرار رقم 205 المؤرخ في 16 ديسمبر 2008
المتضمن الأمر بترميم العمارة الكائنة
ب : 07 شارع عبد العزيز موزاوي - الجزائر الوسطى -

إن السيد رئيس المجلس الشعبي لبلدية الجزائر الوسطى

زيتوني " رئيس المجلس الشعبي لبلدية الجزائر الوسطى.
- بناء على تقرير الخبرة لهيئة المراقبة التقنية CTC CHLEF تحت رقم DS/CTC- /237 /07
ALG المؤرخ في 20 مارس 2007 والذي ينص على ضرورة اتخاذ التدابير اللازمة لتفادي خطر
انهيار البناية الكائنة بالعنوان المذكور أعلاه.

يقترن مـايـلـيـي

المادة الأولى/ يلزم كل من السيد والسيدة "العيادي" مالكي البناية الكائنة ب 07 شارع
عبد العزيز موزاوي - الجزائر الوسطى - باتخاذ التدابير اللازمة لتفادي خطر انهيار العمارة
ووضع حد للوضع التي الت إليها هذه الأخيرة في أجل لا يتجاوز 30 يوم.

المادة الثانية/ في حالة احتجاج المعني بآراء هذا القرار أو الامتناع عن تنفيذه في الآجال
المحددة تلجأ البلدية إلى تطبيق أحكام النصوص القانونية السارية المفعول.

المادة الثالثة/ يكلف كل من السادة الأمين العام لبلدية الجزائر الوسطى مدير العمران
والتجهيز. السيد القابض البلدي ورئيس أمن دائرة سيدى امحمد بتنفيذ محتوى هذا
القرار كل في حدود اختصاصه.

رئيس المجلس الشعبي لبلدية الجزائر الوسطى

- بمقتضى الأمر رقم 66 /66 /56 المؤرخ في 08 /06 /66 المعدل والمتمم والمتضمن قانون
العقوبات.
- بمقتضى الأمر رقم 75 /75 /58 المؤرخ في 26 /09 /75 المعدل والمتمم والمتضمن القانون المدني.
- بمقتضى الأمر رقم 01 /2000 /01 المؤرخ في 03 /03 /2000 والمتضمن التنظيم الإداري لولاية
الجزائر والبلديات التابعة لها.
- بمقتضى القانون رقم 83 /83 /03 المؤرخ في 02 /02 /83 المتضمن وقاية المحيط.
- بمقتضى القانون رقم 90 /90 /08 المؤرخ في 07 /04 /90 والمتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 90 /90 /09 المؤرخ في 07 /04 /90 والمتعلق بالولاية.
- بمقتضى القانون رقم 90 /90 /25 المؤرخ في 18 /11 /90 والمتضمن التوجيه العقاري.
- بمقتضى القانون رقم 90 /90 /29 المؤرخ في 01 /12 /90 المتعلق بالتهيئة والتعمير والمعدل
والمتمم بالقانون رقم 04 /05 /05 المؤرخ في 14 /08 /2004
- بمقتضى القانون رقم 90 /90 /30 المؤرخ في 01 /12 /90 والمتضمن الأملاك الوطنية.
- بمقتضى المرسوم رقم 91 /91 /175 المؤرخ في 28 /05 /91 المحدد للقواعد العامة للتهيئة
والتعمير والبناء.
- بمقتضى المرسوم رقم 91 /91 /176 المؤرخ في 28 /05 /91 المحدد لكيفيات تحضير شهادة
التعمير و رخصة التجزئة وشهادة التقسيم ورخصة البناء وشهادة المطابقة ورخصة
الهدم وتسليم ذلك.
- بناء على القرار رقم 2916 /2007 المؤرخ في 15 /12 /2007 المتضمن ديمومة السيد "طيب

Midi Libre N° 879 Dimanche 31 janvier 2010 - ANEP 794 969

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'habitat et de l'urbanisme
Direction du logement et des équipements publicsAVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE

Projet : étude et réalisation d'une EF base 05 à BERRIANE.

Conformément aux dispositions de l'article 43 Alinéa 02 du décret présidentiel N°
02/250 du 24/07/2002, modifié et complété portant réglementation des marchés
publics.

La direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Ghardaïa informe
l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours d'architecture
national relatif au projet indiqué ci-dessus dans les quotidiens nationaux notamment :
AL AHDATH en date du 17/09/2009.

Après étude et analyse des dossiers et offres techniques et offres financières, le marché
a été attribué provisoirement comme suit :

N°	Bureau d'étude	Montant de mission d'étude (TTC)	Délais d'étude	Montant de mission de suivi (TTC)	Délais De suivi	Note d'offre technique et financière	OBS
01	ACAD	2.418.046.40	07 semaines	1.096.363.68	12 mois	75.60	Mieux disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours dans les délais
de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis, dans les quotidiens
nationaux ou dans le BOMOP conformément à l'article 101 du décret présidentiel n°
02/250 du 24/07/2002 modifié et complété.

Midi Libre N° 879 Dimanche 31 janvier 2010 - ANEP 795 186

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'habitat et de l'urbanisme
Direction du logement et des équipements publicsAVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIREProjet : étude et réalisation d'un lycée 1000/200 avec installation sportive (OUAD
NECHOU)

Conformément aux dispositions de l'article 43 Alinéa 02 du décret présidentiel N°
02/250 du 24/07/2002, modifié et complété portant réglementation des marchés
publics.

La direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Ghardaïa informe
l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours d'architec-
ture national relatif au projet indiqué ci-dessus dans les quotidiens nationaux
notamment : AL ADJOUA en date du 13/09/2009.

Après étude et analyse des offres techniques et offres financières, le marché a
été attribué provisoirement comme suit :

N°	Bureau d'étude	Montant de mission d'étude (TTC)	Délais d'étud e	Montant de mission de suivi (TTC)	Délais De suivi	Note d'offre technique et financière	OBS
01	STAR A4	5.100.885.00	49 jours	2.745.000.00	18 mois	73.15	Mieux disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours dans les
délais de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis, dans les quo-
tidiens nationaux ou dans le BOMOP conformément à l'article 101 du décret pré-
sidentiel n° 02/250 du 24/07/2002 modifié et complété.

Midi Libre N° 879 Dimanche 31 janvier 2010 - ANEP 795 190

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chérage, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/ 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Témly, Bd Med V, Golf, Hydra, Bd Bougara
Tél : 021-74-93-06/ 04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Soudani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst.
Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

● Vente :

◆ vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆ Villa 500m² R+2, bien située coopérat.
El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.
Tél : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Témly
◆ vend villa (350m²) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Témly
◆ F3 Hussein Dey
◆ F3 Berazouane
◆ F3 Aérohabitat

◆ F6 Didouche
◆ F4 Témly
Tél : 021-74-93-06/ 0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Témly, côté Beaux Arts (refait)
◆ Vend. F5 (150m²) vue s.mer immb. st. Bd Med V,
Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
◆ F4 Viaduc vue s. mer, Témly
◆ F5 Bd Med V
Tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé
DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Témly.
◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie

résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst.
Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Témly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/ 021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf
◆ F4+parking, Dely Ibrahim
◆ F4 meublé, Ben Aknoun
◆ F4 (300m²), Mohammadia
◆ F7 duplex, Hydra
◆ Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Témly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur
Tél : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf
◆ 70 m², Bd Med V
◆ 400m², Bd Zighout Youcef
◆ 350m², Bd Témly
◆ 350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/ 0550-19-88-34
◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénoverée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un

niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1^{er} étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Boucheboul : vends un duplex, 2^e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3^e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirsson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche-Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2^e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4^e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1^{er} étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux

chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chérage (R+1) Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier
Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m²

Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar
Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine
Prix : 2,5 U

AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

● Villa

-Ag. Nasri vends villa à Draria en bdr. sur 1.300m² top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends car-casse lot Yasmine, 160/200m² en R+1 prix 3M 800 nég.
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends plu-

sieurs villas et car-casses dans différents endroits
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Terrains

-Ag Nasri vend 1.000 m² et 2.600m² dans quartier très résidentiel à Birkhadem tél. 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vend 650m² Dely Brahim, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix

144 u tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Prospection

-Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou si vous-mêmes, vous en recherchez... n'hésitez pas à nous contacter au www.nari-immobilier.com/info@nari-immobilier.com Tél.: 21-44-76-49 /021-56-56-22/0550-54-56-68.

Félicitations

Le correspondant du *Midi Libre* pour la wilaya d'Aïn Defla félicite les familles **Brahmi et Rezki** à l'occasion de la naissance de

MOHAMED DANIL

Félicitations à l'heureux papa Wassil et prompt rétablissement à la maman Yasmina

SOS

Père sans travail stable, mère asthmatique et sur le point d'accoucher, trois enfants en bas âge, cette famille résidant jusque-là à Alger, s'est retrouvée, du jour au lendemain, sans logement livrée à la rue. Elle lance un appel à toute âme charitable pour lui venir en aide afin de pouvoir faire face aux frais de location, ne serait-ce que d'une pièce, durant une année, le temps de voir le bout du tunnel.

Tél : 0778-72-79-05
ou 0772-44-59-46.

PROGRAMME TÉLÉ

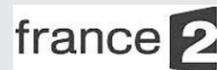


10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Namer Ben Adwan
12h00 : Firqat Mozart
12h30 : Ibtikarat
13h00 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Rebeca
15h00 : Long métrage d'animation
16h30 : Kaasse el fadaa
17h00 : El-Aâlem baina yadak
17h30 : El-khal wa raihane
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h20 : Haoula aâlem
18h45 : Saâ Riadia
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : émission
22h00 : Résumé de la CAN 2010
22h10 : 1.2.3. viva l'algerie



10:20 Automoto
11:00 Téléfoot
12:00 Opération pièces jaunes
12:02 Météo
12:05 Attention à la marche !
13:00 Le journal
13:20 Du côté de chez vous
13:23 Météo
13:25 Walker Texas Ranger
14:15 Life
15:10 Monk
16:00 Les Experts
17:00 La Ferme célébrités en Afrique
17:55 Combien ça coûte, l'hebdo
18:45 Opération pièces jaunes
18:50 Sept à huit
19:50 Tous les marchés du monde

19:54 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Du côté de chez vous
20:33 Les prénoms en musique
20:35 Courses et paris du jour
20:39 Météo
20:45 Blood diamond
23:25 Les Experts



08:05 Rencontres à XV
08:30 Sagesses bouddhistes
08:45 Islam
09:15 A Bible ouverte
09:30 Chrétiens orientaux
10:00 Présence protestante
10:30 Le jour du Seigneur
11:00 Messe
11:50 Les chemins de la foi
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal
13:20 13h15, le dimanche
14:05 Météo
14:10 Vivement dimanche
16:25 Grands nature
17:30 Stade 2
18:45 Point route
18:50 Vivement dimanche prochain
20:00 Journal
20:30 Météo

20:35 Un homme d'exception
22:50 Faites entrer l'accusé



09:00 Bunny Tonic
10:55 C'est pas sorcier
11:20 Expression directe
11:30 Météo
11:35 La vie d'ici
11:55 Le 12/13
12:00 Edition régionale et locale
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:30 Faits divers, le mag
14:25 Côté maison
14:55 Keno
15:00 Côté jardins
15:30 En course sur France 3
15:40 Hippisme
16:10 Chabada
17:10 Des chiffres et des lettres
17:55 Questions pour un super champion
18:50 19/20 Edition nationale
18:55 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Zorro
20:35 Inspecteur Barnaby
22:10 Météo
22:13 La minute épique
22:15 Soir 3
22:35 7 à voir
23:40 Tout le sport



19:00 Concert de clôture de la Folle journée de Nantes
20:25 Arte Journal

20:40 Karambolage
21:00 Thema
21:01 Barfly
22:40 L'ivresse des poètes
23:30 Dylan Thomas, de verres en vers



09:30 M6 Kid
11:55 Turbo
13:10 Sport 6
13:15 Météo
13:20 Le grand bêtisier
15:05 Les documents de l'info
16:05 Accès privé
17:25 66 minutes
18:45 D&CO
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 E=M6
20:30 Sport 6
20:40 Capital : Déjà la reprise ? Enquête sur la France qui redémarre



22:50 Enquête exclusive

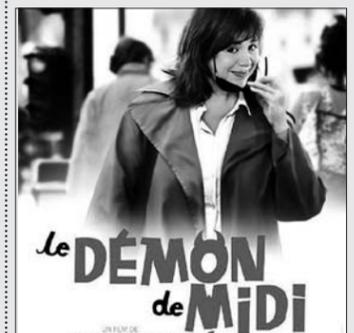


09H30 NESS... NESSMA
11H00 Little Einsteins

11H30 Dingue de toi
12H30 NESS... NESSMA
14H00 NON SOLO MODA
14H30 Ness EL CAN - N° 23
16H30 J A D
17H30 Little Einsteins
18H00 C A T C H
19H00 ENVOYE SPECIA L/ Maghreb
20H00 NESS... NESSMA
21H30 Ness EL CAN - N° 24 - LIVE
23H30 Match de Foot-ball



09:10 Alien Bazar
09:50 Les sorciers de Waverly Place
10:40 Sonny
11:45 American Dad
12:10 American Dad
12:35 American Dad
13:00 American Dad
13:25 Stargate SG-1
15:50 L'aventure Mister France 2010
17:50 Tellement vrai
19:35 Friends
20:00 Friends
20:35 Polly et moi
22:15 Le démon de midi



23:45 Les mystères de Sherlock Holmes

LA SELECTION DU JOUR



20h45

Blood diamond



Bowen), Kagiso Kuypers (Dia Vandy), Arnold Vosloo (Le colonel Coetzee).

En 1999, dans le contexte de l'explosive guerre civile en Sierra Leone, Danny Archer, un ancien mercenaire devenu contrebandier, et Solomon Vandy, un pêcheur, s'unissent pour retrouver un rarissime diamant rose. Accompagnés de Maddy Bowen, une journaliste idéaliste, les deux hommes tentent également de secourir le fils de Solomon, enrôlé de force comme enfant soldat parmi les forces rebelles qui sèment la terreur.

Réalisateur : Edward Zwick.
Avec : Leonardo DiCaprio (Danny Archer), Djimon Hounsou (Solomon Vandy), Jennifer Connelly (Maddy Bowen)



20h35

Un homme d'exception



Réalisateur : Ron Howard.
Avec : Russell Crowe (John Nash), Ed Harris (Parcher)...

Travaillant à la prestigieuse université de Princeton peu après la Seconde Guerre mondiale, John Forbes Nash Jr., un brillant mathématicien, élabore sa fameuse théorie économique du jeu. Pour lui, les fluctuations des marchés financiers peuvent être calculées très précisément. Ses travaux ne passent pas inaperçus et un mystérieux employeur américain du nom de William Parcher se présente à lui pour lui proposer d'aider secrètement les Etats-Unis. L'emploi de John consiste à décrypter les codes secrets russes concernant la fabrication de leur bombe atomique. Celui-ci y consacre rapidement tout son temps et ce, au détriment de sa vie de couple avec Alicia.



21h01

Barfly



Réalisateur : Barbet Schroeder. Avec : Mickey Rourke (Henry Chinaski), Faye Dunaway (Wanda Wilcox)...

Le Golden Horn, un bar miteux de Los Angeles est vide. Les clients assistent dans une ruelle sombre au combat entre Eddie, le serveur arrogant, et Henry Chinaski, un pilier de bar. Henry reste inanimé sur le trottoir. Henry Chinaski est écrivain mais il ne cherche pas à se faire publier. Presque clochard, il mène une existence de marginal entre sa chambre miteuse et son bar préféré. Un soir où il a bien mangé, il gagne son combat contre Eddie. Avec l'argent des paris, il va dans un autre bar et rencontre Wanda, une femme alcoolique d'une quarantaine d'années. Henry décide d'habiter avec elle et se met en quête de travail. Le soir même, Wanda passe la nuit avec Eddie.



20h35

Polly et moi



Réalisateur : John Hamburg. Avec : Jennifer Aniston (Polly Prince), Ben Stiller...

En pleine lune de miel, Reuben Feffer, agent d'assurance, découvre que sa femme le trompe avec son moniteur de plongée. De retour à New York, le hasard met sur sa route une ancienne camarade d'école, Polly Prince. Il rêve d'engagement, elle y est allergique. Il mène une vie prudente et équilibrée, elle mène sa vie au jour le jour et possède un furet en guise d'animal de compagnie. Pourtant, ils sont irrésistiblement attirés l'un vers l'autre...



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Un quinquagénaire meurt d'un arrêt cardiaque après le carton de Halliche

BM., un quinquagénaire, fan de l'Equipe nationale, habitant le centre-ville de Chelghoum Laïd, n'est plus. Il est mort des suites de complications cardiaques survenues après l'expulsion de Halliche et l'ouverture du score par l'Egypte, sur penalty, à la 36^e minute de jeu, lors du match opposant les

Fennecs aux Pharaons. Le nom de B.M. restera à jamais gravé dans les mémoires des Chelghoumistes et leur rappellera sans conteste la victoire usurpée de l'Egypte sur l'Algérie, match arbitré par le sinistre béninois Kodjia Koffi, un certain 28 janvier 2010.

Les suicides en hausse à Mila

Le nombre de suicides, dans la wilaya de Mila, a connu une hausse vertigineuse et a concerné toutes les tranches d'âge des deux sexes avec cependant un ascendant certain pour la gent féminine.

bilans officiels, aura connu 67 cas de suicide contre 39 pour l'année 2008. Les victimes sont parties, emportant avec elles leurs secrets, certaines à la fleur de l'âge, d'autres à un âge très avancé.

L'année 2009, selon les

Crise de folie, dépres-

sion, chagrin d'amour, mal-vivre, pauvreté, chômage, maladie incurable ? Nul ne le sait. Leurs proches et amis les pleurent toujours et s'interrogent encore sur les raisons de leurs suicides.

Décès de l'ex-DG de l'APS Mohamed Hamdi

Lex-directeur général d'Algérie Presse Service (APS), Mohamed Hamdi, décédé vendredi passé à Alger des suites d'une longue maladie, à l'âge de 67 ans, était un homme de presse au parcours riche et diversifié. Mohamed Hamdi figurait parmi la première promotion de l'Ecole nationale du journalisme d'Alger, au début des années 60, aux côtés d'autres doyens de la presse nationale.

Il débuta sa longue carrière à la revue de l'Armée nationale populaire (ANP), *El Djeich*, avant de rejoindre le quotidien *El Moudjahid*, au début des années 70.

Dans ce quotidien national, il avait notamment animé les rubriques nationales et économiques durant plus de 15 ans,

contribuant à la formation de nombreux journalistes algériens. Au milieu des années 80, il intégra l'hebdomadaire du Front de libération nationale (FLN), *Révolution africaine*, où il occupa le poste de chef de département économique, avant d'être promu directeur de la rédaction de ce magazine.

En 1989, il a été nommé directeur général de l'APS, poste qu'il occupa durant plus d'une année. Feu Mohamed Hamdi avait occupé également le poste de cadre supérieur au sein de l'Algérienne des eaux (ADE). Le défunt a été inhumé, hier, après la prière du d'hor, au cimetière de Birkhadem (Djenane Sfar).

Beihdja Rahal sur la scène de l'IMA à Paris

La musicienne algérienne Beihdja Rahal donnera, samedi prochain, à la prestigieuse salle de l'Institut du monde arabe (IMA) de Paris, un concert de musique andalouse placé sous le signe de "l'Andalousie rêvée".

Beihdja Rahal, qui a su se tailler une renommée internationale, est une figure incontournable de la musique andalouse, non seulement pour sa manière d'interpréter ce genre millénaire mais aussi pour le travail colossal qu'elle a entrepris pour la sauvegar-

de du genre andalou, menacé de disparition. Avec 18 albums à son actif représentant chacun les différentes noubas et un premier ouvrage, "La voix, la plume et le plectre", réalisé avec la collaboration du professeur Saâdane Benbabaâli, maître de conférences à l'Université Paris III, la musicienne œuvre à donner davantage de visibilité et faire (ré)découvrir cet héritage musical. Les passages de cette Dame aussi bien au niveau national qu'à l'étranger ne laissent point le public indifférent. Celui-

ci reste admiratif devant la maîtrise de l'interprétation de ce genre, la voix cristalline et chaude de la musicienne et toute la charge émotive qu'elle dégage. Le musicien français, Christian Poché, ne tarissait pas d'éloges à l'endroit de cette artiste. "On est en présence de la première dame soliste de la musique classique arabo-andalouse, qui a adopté, en le portant à sa quintessence, le style d'Alger: léger, hautement fleuri et enjolivé", écrit-il.

Le président indonésien vient de sortir son troisième album

Le président du pays, Susilo Bambang Yudhoyono, vient de sortir son troisième disque de musique. Il explique composer régulièrement des ballades dans un but de relaxation face à sa vie politique. "Ku Yakin Sampai Di Sana" ("Je suis certain d'y arriver") est le nom du troisième album du président indonésien, d'après l'AFP. Les thèmes principaux des chansons présentes sur le disque sont l'amour de l'Indonésie, le quotidien, la vie et les émotions. Si chaque chanson est écrite et composée par le chef de l'Etat, celui-ci ne les chante pas et demande à ce qu'elles soient interprétées par d'autres artistes. Sur la

pochette de cet album, on retrouve un commentaire du président qui explique : "Lorsque la tâche de président me laisse du temps libre, j'exprime mes sentiments sous une forme artistique". Et son porte-parole d'expliquer : "Ses chansons traitent de la vie. Lorsqu'il se déplace en voiture, il observe ce qui se passe et s'en inspire". Et l'AFP de préciser que la sortie de ce troisième album intervient alors que certains membres du gouvernement du président sont au cœur de différents scandales. A savoir également que Susilo Bambang Yudhoyono a vu son mandat renouvelé pour cinq ans par le peuple en juillet dernier.

Envoyer des messages aux extraterrestres : pas forcément une bonne idée

PAR RICHARD INGHAM

En 2008, la Nasa a diffusé dans l'espace la chanson des Beatles "Across the Universe", à l'intention d'éventuels extraterrestres. Une initiative alors saluée par Paul McCartney. Mais des experts s'inquiètent de la profusion de messages filant vers le cosmos. Est-il sage de signaler notre présence à d'éventuels voisins hostiles ? De quel droit certains peuvent-ils prétendre représenter notre monde face à la galaxie ? Autant de questions évoquées lors d'une récente conférence à Londres. Beaucoup de messages sont "responsables, mais je m'interroge sur certains autres trucs qui sont transmis", a déclaré Albert Harrison, professeur de psychologie sociale à l'Université de Californie, lundi dernier au cours de la conférence organisée par la Royal Society (Académie des sciences britannique). Il énumère "des photos de célébrités, de deux candidats politiques — l'un identifié comme bon, l'autre comme mauvais —, des publicités alimentaires, des lettres d'amour de rock stars". Et d'ajouter : "Lorsqu'on commence à émettre et à attirer l'attention sur nous, il faut faire très attention à l'image qu'on donne. Nous pouvons apparaître comme une menace pour eux". "Nous ne savons pas ce qu'il adviendra de ces messages", souligne-t-il. D'autant plus qu'ils peuvent mettre des centaines d'années à atteindre leur cible. La chanson des Beatles n'arrivera qu'en 2439 à d'éventuels destinataires à proximité de l'étoile polaire. La soif de contact avec des civilisations extraterrestres a une longue histoire. Les sondes américaines Pioneer 10 et 11, lancées en 1972 et 1973, ont emporté des plaques représentant un homme et une femme nus et des symboles expliquant la position de la Terre et du Soleil. Voyager 1 et 2, lancés en 1977, maintenant arrivés aux confins du système solaire, transportent un disque en cuivre plaqué or où sont gravés des chants et images de la Terre. Mais Voyager 1 mettra encore 40.000 ans avant d'arriver près d'une étoile. Personne ne sait si des êtres intelligents seront là pour s'emparer de la capsule... ni si notre espèce aura survécu pour recevoir une réponse. D'où l'idée de communiquer par les ondes qui voyagent à la vitesse de la lumière: 300.000 km/s. Après avoir en vain depuis cinquante ans tenté de détecter des signaux venus de l'espace révélant la présence d'une autre civilisation, les promoteurs de l'initiative SETI (Search for Extraterrestrial Intelligence) ont été tentés de lancer des messages plutôt que d'attendre d'en recevoir. Depuis un demi-siècle, nos émissions télévisées filent déjà vers l'espace, l'atmosphère terrestre ne pouvant les arrêter. Mais de puissants émetteurs de radioastronomie sont utilisés par des agences spatiales ou d'autres institutions pour transmettre volontairement d'autres messages. Un premier, très court (1.679 bit), avait été diffusé en 1974 vers un amas d'étoiles qu'il devrait atteindre dans 25.000 ans. Deux "appels cosmiques" ont suivi en 1999 et 2003. En 2006, la chaîne franco-allemande ARTE a envoyé des messages du public vers l'étoile Errai, distante de 45 années-lumière (1 9.500 milliards de km). Les ondes véhiculent les messages les plus sérieux et philosophiques, telle une "Pierre de Rosette interstellaire", source d'informations sur la Terre et les Homo sapiens, mais aussi des blagues. Des enregistrements de contractions vaginales de ballerines du Boston Ballet ont été envoyées dans les années 1980 vers les étoiles Epsilon Eridani et Tau Ceti, pour donner à la galaxie une idée de la façon dont l'humanité conçoit sa descendance. Faute de preuve de l'existence d'extraterrestres, ces tentatives de communication risquent d'être une perte de temps, selon l'astrophysicien européen Malcolm Fridlund qui invite néanmoins à faire attention. "Je ne reste pas éveillé la nuit en m'inquiétant de l'existence de seigneurs de la galaxie", a-t-il confié à l'AFP. "Mais quand on ne sait rien de ce qu'il y a là-bas, on devrait être un peu plus prudent".

RI/ AFP

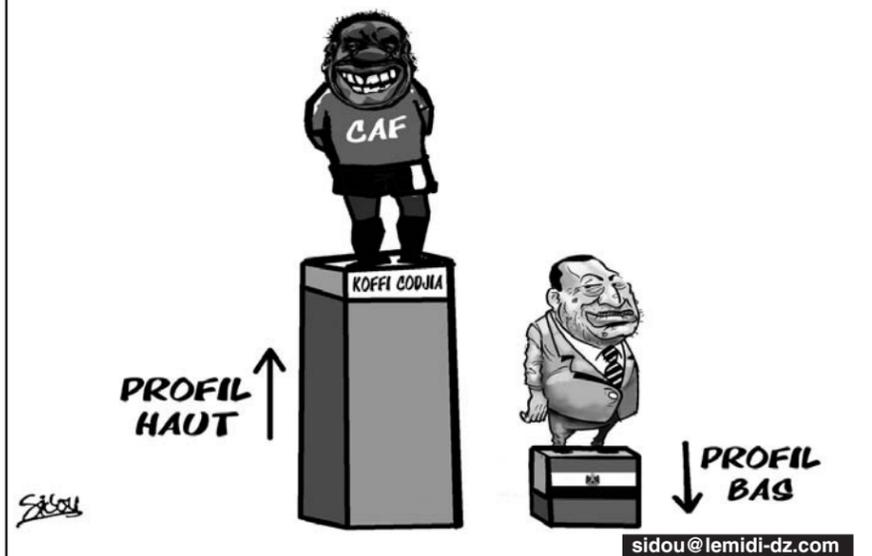


Après avoir en vain tenté de détecter des signaux venus de l'espace révélant la présence d'une autre civilisation, les promoteurs de l'initiative SETI ont été tentés de lancer des messages plutôt que d'attendre d'en recevoir. Mais faute de preuve de l'existence d'extraterrestres, ces tentatives de communication risquent d'être une perte de temps, selon l'astrophysicien européen Malcolm Fridlund qui invite néanmoins à faire attention.



Très Libre

POPULARITÉ EN ÉGYPTÉ...



sidou@lemidi-dz.com

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 6h07	Fadjr : 6h10	Fadjr : 6h11	Fadjr : 6h17	Fadjr : 6h25	Fadjr : 6h36	Fadjr : 6h39	Fadjr : 6h41
Dohr : 12h42	Dohr : 12h45	Dohr : 12h46	Dohr : 12h52	Dohr : 13h01	Dohr : 13h12	Dohr : 13h15	Dohr : 13h18
Asr : 15h27	Asr : 15h30	Asr : 15h32	Asr : 15h38	Asr : 15h46	Asr : 15h59	Asr : 16h03	Asr : 16h07
Maghreb : 17h47	Maghreb : 17h50	Maghreb : 17h53	Maghreb : 17h58	Maghreb : 18h06	Maghreb : 18h19	Maghreb : 18h23	Maghreb : 18h27
Icha : 19h12	Icha : 19h15	Icha : 19h17	Icha : 19h23	Icha : 19h31	Icha : 19h43	Icha : 19h47	Icha : 19h51

LE MINISTRE BRITANNIQUE DE L'INTÉRIEUR DEVRAIT RENDRE SA DÉCISION LE 31 MARS 2010

Encore un report dans l'affaire Khalifa

Le feuilleton Khalifa ne cesse d'étonner par ses rebondissements. Alors qu'il devait rendre sa décision, le 29 janvier dernier, concernant le transfert ou pas d'Abdelmoumen Rafik Khalifa vers l'Algérie, d'autant que les conditions semblaient être toutes réunies, le ministre britannique de l'Intérieur Alan Johnson, vient de demander un nouveau délai.



Abdelmoumen Rafik Khalifa



Alan Johnson

PAR YOUNES DJAMA

En effet, selon des sources proches du dossier, un délai supplémentaire, jusqu'au 31 mars, a été demandé afin d'"examiner la demande algérienne". Ceci, au grand dam des autorités judiciaires algériennes qui attendent de pied ferme la décision de la justice britannique depuis le 25 juin 2009. Ce n'est pas la première fois que le ministère britannique de l'Intérieur demande un report concernant ce dossier. Au courant de l'année 2009, ce même

département avait demandé à la justice de son pays un délai supplémentaire jusqu'au 29 décembre, pour examiner la demande algérienne d'extradition de l'accusé Abdelmoumène Khalifa. Un délai qui lui a été accordé comme le confirmera, lors d'une sortie publique, le ministre algérien de la Justice Tayeb Belaïz lui-même. Ce dernier a cependant formulé le vœu de voir ce report être le dernier. La décision d'extrader l'ex-golden boy algérien vers l'Algérie, pour rappel, a été arrêtée par la justice britannique lors de la

séance tenue le 25 juin 2009. À l'issue de ladite séance, le juge Timothy Workman avait estimé que l'extradition de Khalifa "ne contrevenait pas à la convention internationale des droits de l'Homme". Du côté algérien, et tout en saluant ce geste de la part des Britanniques, le ministère de la Justice, à travers un communiqué, a indiqué que la décision d'extradition "a été prise suite à une série de procédures qui ont abouti à l'annonce de l'acceptation de la demande algérienne en la forme et à l'examen ensuite de l'objet de la demande, la vérifica-

tion des pièces à conviction, en s'assurant que les conditions qui garantissent un jugement équitable du concerné devant les tribunaux algériens sont réunies et ce, au cours de nombreuses séances d'audition des témoins, d'experts et des plaidoiries des avocats". Khalifa a été condamné par contumace en mars 2007 à la réclusion à perpétuité, notamment pour faillite frauduleuse. Toutefois, il appartient au ministre de l'Intérieur britannique de valider la décision. L'ancien magnat a été reconnu coupable en Algérie d'"association de malfaiteurs, vol qualifié, détournement de fonds, faux et usage de faux". Il s'est réfugié à Londres en 2003 lorsqu'a éclaté le scandale financier de la Khalifa Bank et de plusieurs entreprises de son empire. Il a été arrêté le 27 mars 2007 sur le territoire britannique dans le cadre d'un mandat d'arrêt européen délivré par le tribunal de grande instance de Nanterre, près de Paris.

La France a également déposé une demande d'extradition auprès de Londres mais son examen a été gelé, dans l'attente d'une décision définitive sur la demande algérienne qui prévaut sur celle de Paris.

Y. D.

SUD-EST DE BOUMERDÈS

Trois terroristes éliminés

Moins de vingt-quatre heures après l'attentat de Souk El-Had dans la wilaya de Boumerdès où un patriote a trouvé la mort et trois autres ont été grièvement blessés, les forces de sécurité ont réussi à mettre hors d'état de nuire trois terroristes au cours d'une vaste opération de ratissage dans les massifs montagneux de Djerrah et de Azrou Imaayden dans les environs de Ammal, a-t-on appris de sources locales. La pression des forces de sécurité appuyées par les patriotes est toujours de mise afin de venir à bout des éléments terroristes activant dans cette localité fortement boisée. L'attentat de jeudi dernier a encore mobilisé les troupes locales de l'ANP qui exercent toujours leur pression au niveau des zones suspectes de Si Mustapha et de Thénia. Faut-il le rappeler, cinq terroristes ont été éliminés au cours de ce mois dans la localité de Si-Mustapha, ce qui porte à huit le nombre de terroristes éliminés dans la wilaya de Boumerdès en l'espace d'un mois.

Tahar Ounas

CONDOLEANCES

M. Abdelmalek GUENAÏZIA, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, présente en son nom personnel et au nom de tous les cadres et éléments de l'Armée nationale populaire officiers, sous-officiers, djounoud et personnel civil assimilé, ses sincères condoléances à la famille BELKHIR, suite au décès du regretté :

GÉNÉRAL-MAJOR

À LA RETRAITE LARBI BELKHIR

et l'assure en cette pénible circonstance de sa profonde compassion.

Que Dieu le Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Tous les Algériens sont fiers de vous



SEULS LES VRAIS CHAMPIONS
JOUERONT LA COUPE DU MONDE

NEDJMA
DIMA MAAKOUM



نجمة
NEDJMA